TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

Trestel CÔTE DE GRANIT ROSE

© crédit photo : Guillaume Le Berre / 5 MARS PRODUCTION

© crédit photo : Gilbert Mahé

BULLETIN MUNICIPAL
kazetenn an ti-kêr

SOMMAIRE

2 EDITO DU MAIRE

3 ACTUALITÉS MAIRIE
3 questions à Lucille LE BERRE
Une nouvelle buraliste au bourg
4 Un garage flambant neuf
Marie QUEGUINER, Psychologue
Eléonore GOURMELEN, Somatothérapeute
Le Frikerez
5 Aménagement des marais de Trestel
Une borne électrique
6 Un nouveau lotissement : PARK MEZOU
7 Accueils de loisirs (C.I.D.S.) - Newsletter
Un WC au cimetière
8 Priorités à droite sur la commune
Un deuxième médecin souhaité
Atelier Découverte Nature
Les jeunes au service des anciens
9 Repas des anciens
Cérémonie du 11 novembre
Cartes d'identité - Mutuelle municipale
Tibus
Collecte des encombrants
L'inspectrice de l'éducation nationale
10 Entretien des pieds de murs
Syndicat des bassins versants
Bruits de voisinage
11 Foyer logement LES GLYCINES
12 Aire de camping-cars
Concours de fleurissement
Frelons nuisibles
Médiathèque

13 CONSEILS MUNICIPAUX

16 ASSOCIATIONS
Amicale Laïque Trévou-Trélévern
Les Plaisanciers de Port Le Goff
17 Comité des fêtes
L'A.P.E.L. de l'école Saint Michel
18 Chausse Tes Tongs
Anciens combattants
Club des joyeux retraités
19 L'école Saint Michel, ancrée dans l'histoire de la commune
Centre culturel St Guénolé
20 Le jardin d'Eden
Le défi des familles à l'alimentation positive passe aussi par Trévou
21 Les Pitchounes
Les enfants de Trestel
22 Les dimanches de Trestel
Gardennou An Treou
Rando Nature
M.I.T.

23 ÉTAT CIVIL & AGENDA DES ANIMATIONS

24 INFOS PRATIQUES

Rédacteurs en chef : **Janine Troadec / Pierre Adam / Isabelle Le Calvez**
Photos : **A.Morvan** (Ouest-France) **P. Gaudin** (Le Trégor) **et les élus.**
Publication : **Impressions Lannion**
Merci aux annonceurs qui apportent leur contribution à l'édition de ce bulletin.

Edito

Chers Trévousiennes et Trévousiens,

La France a connu en 2015 une vague d'attentats terroristes les plus sanglants de son histoire. En 2016 malgré un nombre important d'attentats déjoués grâce aux forces de sécurité, la France a de nouveau été frappée le 13 juin quand deux policiers ont été abattus à leur domicile près de Paris. Le 14 juillet, à Nice, ce sont 84 personnes qui ont perdu la vie et de nombreuses autres resteront marquées pour toujours. Le 26 juillet, c'est un prêtre qui a été égorgé dans son église près de Rouen. Nous voyons bien que ce soit au Sud ou au Nord de la France, les terroristes peuvent attaquer n'importe où, n'importe quand, ce qui entraîne un climat d'insécurité. L'objectif premier des terroristes est de nous diviser. Pour éviter cette division destructrice il nous faut rester solidaires et ensemble nous arriverons à les combattre.

Dans quelques mois, nous serons à la moitié de notre mandat, nous suivons notre profession de foi pour atteindre nos objectifs, dynamiser la commune, apporter des services aux trévousiens et attirer de nouveaux habitants.

Démarré en 2009, sous la mandature précédente, la révision du PLU arrive dans sa phase finale et nous espérons l'approuver au début du mois de février. Une fois approuvé, cela permettra de lever les incertitudes sur certains terrains et donc donner la possibilité à des particuliers de vendre leur terrain. J'incite les propriétaires qui ont la chance d'avoir des terrains constructibles de construire rapidement ou de vendre leurs terrains. En effet, au fil des années, en raison de l'application de la loi littorale, les possibilités de construire en bord de mer deviennent et deviendront de plus en plus difficiles. De plus, nous avons besoin de nouveaux habitants et si possible des jeunes car sur l'année 2016 nous comptons 25 décès pour seulement 6 naissances. Entre 2009 et 2014 le nombre d'habitants a diminué de 116 soit une baisse annuelle de 1,7 %.

Avec un peu de retard par rapport à nos souhaits, les travaux du nouveau lotissement ont débuté début décembre. Toutefois nous avons tenu nos engagements puisque le prix moyen est de 54 € le m^2. Il y a déjà 7 lots réservés sur les 12 mis en vente.

Concernant la voirie, nous avons réalisé 800 mètres d'enrobé, les réseaux EDF et Télécom ont été effacés sur une partie de la rue du moulin et pour la rue de St Guénolé (1km300) les travaux ont démarré le 5 janvier. Afin de réduire la vitesse sur la commune nous avons passé l'ensemble des routes en priorité à droite, il y a encore quelques carrefours dangereux que nous allons mieux signaler.

L'aménagement et la sécurisation de la rue du cimetière, la rue du stade et la rue de la mairie jusqu'au Vival seront réalisés avant l'été.

Les services techniques ont déménagé et intégré les nouveaux bâtiments à côté du terrain de foot, jouissant désormais de structures très fonctionnelles.

Nous avons aussi entrepris des travaux pour mettre aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) différents bâtiment communaux.

Le Conseil Départemental a démarré l'aménagement des marais de Trestel en créant des chemins accessibles aux personnes en situation de handicap. Ce nouveau parcours permettra la découverte plus aisée du marais avec sa faune et sa flore très riches, pour le bonheur de tous les promeneurs en quête de calme à proximité de la mer et des étangs. Cet aménagement sera un atout supplémentaire pour notre commune.

Comme je vous l'annonçais il y a un an, nous avons travaillé sur deux gros projets, la salle de sport près du stade et le pôle nautique à Trestel. Après avoir étudié plusieurs propositions d'esquisses, nous avons choisi un architecte pour chaque projet.

Nous poursuivrons à nouveau cette année notre investissement au service de la commune pour rendre la vie à Trévou la plus agréable possible.

Je tiens à remercier tous les élus et tous les employés communaux qui participent à la bonne marche de la commune sans oublier les présidents, responsables et les bénévoles des associations qui contribuent à son dynamisme tout au long de l'année.

C'est au nom du conseil municipal que je vous souhaite une très belle année 2017.

Pierre ADAM, maire de Trévou-Tréguignec.

3 QUESTIONS À... Lucile LE BERRE, adjointe chargée des Affaires Sociales, du Foyer Logement, du Personnel Communal et membre du CIAS.

Lucile, depuis 3 ans tu cumules de nombreuses réunions en lien avec les Affaires Sociales. Peux-tu nous parler de ton rôle au sein du Conseil Municipal ?

Depuis 3 ans que nous sommes élus, je suis notamment en charge des Affaires Sociales. Ce domaine est particulièrement riche en rencontres et échanges sur des vécus et parcours de vie, parfois douloureux, souvent difficiles.

Être chargée des Affaires Sociales c'est travailler dans la discrétion, l'écoute, c'est un peu travailler dans l'ombre. Mais c'est aussi travailler avec différents acteurs sociaux et notamment avec les membres du CCAS dont nous avons réactivé les réunions. Aujourd'hui, le CCAS se réunit au moins quatre fois par an et ses membres sont très participatifs.

En tant qu'élue aux Affaires Sociales, je représente également la commune en participant à de nombreuses commissions ou comités : le Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale/LTC et ses commissions « Observatoire Social » et « hébergement personnes âgées » - Le Syndicat Intercommunal d'Entraide du Canton de Perros-Guirec – Le Comité de soins de Pleumeur-Bodou en tant que membre du Conseil d'Administration et trésorière – Le Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Lannion-Trestel et à ce titre membre de la commission de réforme hospitalière qui se réunit une fois par mois à la Préfecture des Côtes d'Armor à St Brieuc.

Dans un autre domaine, je représente la commune aux commissions N° 3 et 4 de la Communauté de communes : « habitat-déplacement » et « voirie-assainissement ».

Monsieur le Maire m'a également chargée de la gestion administrative des agents communaux, en lien avec Raphaël Dubouays, Secrétaire de Mairie. Cela passe par la rédaction des fiches de postes, l'élaboration des plannings, la gestion des carrières...

Tu as été très occupée et préoccupée par le dossier du Portage de repas à domicile. Comment as-tu géré ce dossier au niveau de notre commune ?

La commune de Trévou-Tréguignec est membre du Syndicat Intercommunal d'Entraide du Canton de Perros-Guirec. Son service de portage de repas à domicile étant largement déficitaire (Déficit cumulé au 31/12/2015 : 142 781 €), le Conseil d'Administration du Syndicat réuni le 2 juin 2016 a décidé de recentrer son action sur l'aide à domicile et a voté la suppression du service de portage de repas, à charge pour les communes de proposer des solutions de repli pour leurs aînés.

Début octobre 2016, 5 personnes bénéficiaient de ce service sur la commune : j'ai rencontré ces 5 personnes et/ou leurs familles, à leur domicile, l'objectif étant qu'il n'y ait pas de rupture du service. Cet objectif a été atteint puisqu'aujourd'hui, ces personnes continuent à bénéficier du portage de repas, en liaison chaude, via l'EHPAD de Trélévern, géré par la Mutualité.

En tant qu'adjointe chargée du Foyer Logement tu fais régulièrement le lien entre la Municipalité et le Foyer. Quelles sont les difficultés rencontrées ? quels sont les projets pour 2017 ?

En tant qu'Adjointe aux Affaires Sociales, je représente effectivement la Municipalité au sein du Foyer Logement : cela passe notamment par ma participation aux réunions du Conseil à la Vie Sociale, composé de représentants des résidents et de leurs familles, de membres du CCAS, des agents et animé par M^me^ Christel Bihannic, Directrice du Foyer. Cela me permet de mieux approcher la vie quotidienne des résidents, d'être à leur écoute et parfois de faire des propositions en lien avec l'équipe municipale.

Le Foyer Logement est un établissement à taille humaine (27 appartements). C'est une structure accueillante, où me semble-t-il, il fait bon vivre, entouré par une Direction et une équipe compétentes.

Les difficultés rencontrées ont été essentiellement budgétaires ; ainsi, depuis le début de notre mandat, nous nous sommes fixés 3 objectifs : Sincérité des comptes (bonne répartition des dépenses et recettes entre le budget communal et le budget du Foyer) – Équilibre budgétaire – Tarifs réalistes pour les résidents. Ces objectifs sont partiellement atteints en 2016. Ces efforts seront bien sûr à poursuivre en 2017 et dans les années à venir.

2017 sera également l'année de création d'un nouvel appartement par transformation des 2 garages. D'autre part et conformément à la réglementation, un audit portant sur le fonctionnement du Foyer devra être réalisé par un organisme extérieur.

UNE NOUVELLE BURALISTE AU BOURG

Fabienne RIPAULT qui arrive du Poitou est la nouvelle buraliste qui succède depuis le mois d'octobre à Annie LE GALL au tabac-presse-carterie-loto-jeux, au bourg. M^me^ RIPAULT et son époux ont réalisé quelques travaux et ont doublé la surface commerciale pour le confort des clients proposant désormais un magasin de 75 m^2.

La municipalité leur souhaite la bienvenue au Trévou et souhaite bon vent à M. et M^me^ Le Gall bien connus à Trévou car ils participaient à toutes les activités proposées par les nombreuses associations de Trévou.

Horaires d'ouverture : tous les jours de 7h15 à 13h et de 15h30 à 19h30, fermé le dimanche après-midi.

UN GARAGE FLAMBANT-NEUF À TRÉVOU

Dominique et Sandrine Le Borgne viennent de transférer leur garage dans des locaux neufs qu'ils ont fait construire derrière le cabinet médical, le salon de coiffure et la supérette Vival. C'est avec beaucoup de plaisir qu'ils ont reçu le mercredi 2 novembre leurs clients dans des locaux très fonctionnels qui amélioreront leurs conditions de travail. Bon vent à l'entreprise qui peut donc poursuivre son développement pour la plus grande satisfaction des Trévousiens et voisins !

MARIE QUÉGUINER, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Marie Quéguiner, Psychologue clinicienne, originaire de Trélévern, s'est installée au 10 rue de la mairie et consulte sur rendez-vous. Elle travaille également pour l'association Beauvallon au sein de foyers mais également au sein du Point d'Accueil et Écoute Jeunes et Parents, le « Pass'âge », basé à Lannion qui intervient auprès des jeunes de 11 à 30 ans sur place et dans les établissements scolaires. Marie Quéguiner explique que son travail consiste à aider les personnes qui souffrent de difficultés ou de souffrances en appuyant son traitement sur la parole afin d'apaiser les consultants qu'ils soient les jeunes eux-mêmes ou qu'ils soient les parents.
Tél : 06 84 05 13 41

UNE SOMATOTHÉRAPEUTE À TRÉVOU

Éléonore GOURMELEN est installée depuis juin, face à la pharmacie, comme Somatothérapeute, Praticienne en Massage Sensitif et Énergéticienne. Depuis 2 ans, elle travaillait à la fois dans un lieu d'accueil et d'écoute pour les parents sur Paimpol et avait installé un cabinet à son domicile à Port Blanc pour démarrer son activité. À présent, elle est installée à Trévou-Tréguignec (avec une psychologue) et à La Roche Derrien (avec un naturopathe). « Il est important pour moi de travailler ensemble car toutes les professions sont complémentaires. J'ai toujours travaillé dans des équipes pluridisciplinaires et cela a un impact positif sur ceux que nous accompagnons », nous précise-t-elle. Le plus fréquemment, les patients poussent la porte pour des douleurs, un mal-être ou pour une séance de bien-être... (la suite sur le site de la commune) Accueil sur rendez-vous du lundi au samedi et sans rendez-vous le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 18h.
Contact : Alliance des Souffles, Éléonore GOURMELEN, Praticienne en massage sensitif de bien-être, Somatothérapeute, Énergéticienne, Accompagnement développement personnel.
06 62 80 55 26 - eleonore1.gourmelen@laposte.net
www.alliancedessouffles.fr

LE FRIKEREZ

Nathalie Droniou, gérante du Vival et Jean-Luc Roigt son conjoint viennent de reprendre le Ker-Iliz désormais renommé le Frikerez ; le restaurant est ouvert à midi avec un menu à 12,50 € ; repas de groupes le soir et le week-end sur réservation.

GARAGE des SABLES
MÉCANIQUE
Services
Le Borgne Dominique
42, rue de la Mairie
02 96 91 75 38
REMORQUAGE - DEPANNAGE - ENTRETIEN

LES TERRASSES DE TRESTEL
Résidence de Tourisme
Plage de Trestel - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC
Tél. 02 96 15 10 10 - 02 96 91 70 26
e-mail : terrasses.trestel@wanadoo.fr

Carte de fidélité
Léo Pizza
Pizza à emporter
06 81 47 53 17
06 24 97 77 98
Marchés
Soirées

AMÉNAGEMENT DES MARAIS DE TRESTEL

Les premiers travaux d'aménagement des Marais de Trestel ont commencé en octobre dernier. Les aménagements permettront d'accéder au site naturel, directement depuis l'aire de stationnement communale, située à quelques dizaines de mètres de la plage de Trestel.
Le sentier commencera par une vue sur l'ensemble du marais, puis se poursuivra par des ouvrages de type pontons de bois destinés à permettre la traversée d'une belle saulaie et d'une roselière pour le public à mobilité réduite. Le sentier PMR se poursuivra le long d'un sentier bocager sur la propriété départementale, du côté de la rue du moulin, par une assise sablée.
Le projet comprend également des aménagements ponctuels sur les sentiers existants, destinés à les rendre plus praticables.
L'objectif est de créer des boucles de randonnée connectées entre elles permettant d'offrir aux promeneurs des ambiances paysagères variées tout en veillant à la préservation des milieux naturels et des espèces qui peuplent le marais.
La réalisation des travaux est prévue en 2 tranches opérationnelles en 2016 et 2017.
Les chantiers se déroulent sous maîtrise d'œuvre départementale et sont entièrement financés par la Taxe d'Aménagement, au titre des Espaces Naturels Sensibles. Des interventions ponctuelles et complémentaires d'abattage seront réalisées en régie départementale pour assurer le bon déroulement du chantier.
Ces aménagements apporteront du confort aux PMR mais aussi aux familles avec poussettes.

UNE BORNE POUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES

Une borne du réseau public Brev'Car a été mise en service à Trévou courant octobre. D'ici fin 2017, 137 bornes de recharge électrique pour véhicules seront implantées sur le territoire costarmoricain. Un grand pas vers l'autonomie pour les automobilistes, mais aussi vers la transition énergétique. D'ici à 2030, sept millions de points de recharge pour véhicules électriques devront trouver place sur le territoire français. C'est ce que préconise la Loi sur la transition énergétique et la croissance verte. Les Côtes-d'Armor ont choisi de ne pas rester attentistes. Le Syndicat départemental d'énergie (SDE 22) a ainsi débuté le déploiement de son réseau public BREV'CAR (Bornes de Recharge Électrique pour Véhicules en Côtes-d'Armor).
Chaque borne permet d'alimenter deux véhicules en simultané. Le coût total de ce déploiement est évalué à 1,8 M€, dont 900.000 € versés par l'Ademe. Le SDE 22 participe à hauteur de 25 % ; 20 % pour la Région et 5 % pour les EPCI. **L'opération reste neutre pour les communes d'implantation**. Une raison qui a poussé les élus de Trévou-Tréguignec à se positionner sur ce projet il y a plus d'un an. **Une période de gratuité** : ce réseau Brev'Car sera gratuit durant sa phase de déploiement. Une tarification sera ensuite instaurée. Des paiements qui s'effectueront selon un système de cartes magnétiques spécifiques ou via un smartphone, avec également la possibilité de réserver son créneau. L'ensemble des bornes sera géo-localisable afin de faciliter la vie des automobilistes. L'appareil est installé derrière la Médiathèque, au bourg de Trévou.

crêperie restaurant
Breizh'ilien
Trestel plage
Tel. 02 96 91 76 13

OLLIVIER Antony
Paysagiste Diplômé
06 16 52 32 14
Les jardins d'OLLIVIER
Création / Dallage / Pavage / Clôture / Elagage / Abattage
Terrasse / Entretien / Taille / Tonte

TRÉGOR AMBULANCES TAXIS
Taxis • Ambulances • VSL
Toutes distances • Tous Transports • Assis • Allongés
Acc. Travail • Rayons • Dialyses • Scanner • Gares • Aéroports
LANNION PLOUBEZRE / TREVOU-TREGUIGNEC - 02 96 47 10 10
PLESTIN-LES-GRÈVES / PLOUARET 02 96 54 15 15 - Fax 02 96 54 15 16
tregorambulances@orange.fr • www.tregor-ambulances.com

Paysages Passion
Mickaël Balcou
CREATION
ENTRETIEN
ELAGAGE
MAÇONNERIE
Pen Prat - 22450 CAMLEZ
02 96 15 17 06 - mbalcou@orange.fr

COUVERTURE NEUF - RÉNOVATION
CHARPENTE - MAÇONNERIE
Jacques HAMON
Tel./Fax : 02 96 91 73 79
35, rue de Tréguier - 22660 TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

DOLMEN & POTAGER
Guillaume TROADEC
Ferme de Coat Mez
22660 Trévou-Tréguignec
Vente directe à la ferme
le mardi et le vendredi
de 16h à 19h toute l'année
et le dimanche matin en été,
sur le parking de la pharmacie de Trévou
Paniers hebdomadaires toute l'année
06 61 51 20 94
troadeguillaume@yahoo.fr
www.dolmen-et-potager.com

UN NOUVEAU LOTISSEMENT À DEUX PAS DE LA PLAGE DE TRESTEL

Annoncés depuis déjà quelques mois, les travaux dans le futur lotissement **PARK MEZOU** situé à l'est de la salle polyvalente ont démarré fin novembre pour s'achever fin mars 2017. La SEM (Société d'Économie Mixte) Lannion-Trégor, est le lotisseur-aménageur. Ce nouveau quartier qui pourra à l'avenir s'étendre jusqu'à la Rue du moulin (près du cimetière) se situe à moins de 500 m de la plage de Trestel, près des commerces et des écoles ! Ce lotissement comprend **12 lots mis en vente à un prix moyen de 54 € le m²** : répartis en **10 lots de 23 155 € à 28 550 € pour une surface moyenne de 500 m² et 2 lots à 36 245 € et 41 250 € pour une surface de 659 m² et 750 m²** (hors frais de notaire). À ce jour il reste 5 terrains disponibles : les lots 1, 2, 3, 10 et 11 ; voir plan de morcellement, surfaces et prix dans la suite de l'article.

Renseignements à la **Mairie de Trévou-Tréguignec (22660)**
mairie.trevou.treguignec@gmail.com - Tél : 02 96 23 71 92
ou contacter le **Point Info Habitat à Lannion** au **02 96 05 93 50** ou par mail : **info.habitat@lannion-tregor.com**.
21 rue Jean Savidan à Lannion du lundi au vendredi :
9h-12h / 13h30-17h30. Fermé le mardi après-midi et le vendredi après-midi. Samedi : 10h-12h.

N'hésitez pas à faire circuler l'information. Les particuliers qui ont un projet d'acquisition ou de construction d'une maison peuvent actuellement bénéficier d'une aide de Lannion-Trégor-Communauté de 3000 € sous certaines conditions.

Lot N° 1 : 571 m² ; 28 550 € prix TTC
Lot N° 2 : 478 m² ; 23 900 € prix TTC
Lot N° 3 : 427 m² ; 23 485 € prix TTC
Lot N° 10 : 517 m² ; 28 435 € prix TTC
Lot N° 11 : 451 m² ; 24 805 € prix TTC

LES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES ENFANTS DE TRÉVOU

1. Le centre de loisirs du mercredi : 3-11 ans. Organisateur : mairie de LOUANNEC. À la demi-journée, avec ou sans repas, le centre du mercredi s'adapte aux besoins des familles. Ouvert de 12h20 à 18h30. Ce centre accueille jusqu'à 20 enfants chaque mercredi. Clément, Stéphanie et Camille proposent un programme par thème entre chaque vacance scolaire. Les tarifs sont établis en fonction des revenus des parents. Le paiement de la prestation choisie s'effectue sur facture en fin de période (entre chaque vacance).
2. Les centres de loisirs des vacances scolaires. Organisateur : Centre Intercommunal de Découverte Sportive (CIDS), association des élus de 5 communes dont Trévou, réunis pour proposer des activités variées aux enfants de leur territoire.
À chaque vacance (sauf Noël), les centres ouvrent dans les mêmes locaux que le centre de loisirs du mercredi. Le centre est ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés). **Dates et horaires des petites vacances : 8h-18h** (7h45 sur demande) **Hiver :** du 13/02 au 24/02/2017 ; **Printemps :** du 10/04 au 21/04/2017 ; **Toussaint :** du 19 /10 au 30/10/17. **Dates et horaires des grandes vacances : 7h45-18h du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre 2017**.
3. Les activités cap sport pour les 4/11 ans, aux vacances scolaires (hiver, printemps, toussaint). Sous forme de stages de 3 à 5 jours, les programmes changent à chaque vacances : de l'art plastique aux sports comme le surf, bmx ou encore le basket. Les programmes sont riches et variés.

OÙ SE RENSEIGNER ?

• Auprès d'Aline SIMON directrice des Centres et élue de Trévou : 02 96 23 26 16 ou 06 73 39 22 16, sur le site internet de la commune (rubrique cap sport CIDS) où vous trouverez la grille tarifaire et d'autres informations plus détaillées.

LETTRE HEBDOMADAIRE

Une Lettre hebdomadaire par mail chaque semaine depuis le 5 février 2016. La « Newsletter » ou plutôt « Les Nouvelles de Trévou-Tréguignec » est une lettre hebdomadaire qui permet aux trévousiens et personnes intéressées par la vie au Trévou d'être informés des événements qui se déroulent sur notre commune. À la mi-décembre ce sont près de 550 abonnés qui la reçoivent chaque semaine ; les statistiques montrent que cette lettre est regardée régulièrement par la plupart des destinataires.
Si vous ne la recevez pas alors que vous disposez d'une adresse électronique n'hésitez à vous inscrire sur la 1ère page du site de la commune (www.trevou-treguignec.bzh) ou en nous demandant de le faire. Pour que cette Newsletter vive, les secrétaires ou présidents d'associations, les organisateurs d'événements, les commerçants… sont invités à transmettre photos et articles par mail à **janine.troadec.trevou@gmail.com**. Janine Troadec, adjointe notamment à la communication, se charge d'alimenter cette lettre chaque semaine.

NOUVEAU SERVICE À LA POPULATION : UN WC AU CIMETIÈRE

Nombreuses sont les personnes se rendant régulièrement au cimetière à avoir constaté à regret qu'il ne disposait pas de toilettes publiques. C'est un problème réglé en régie par l'équipe des services techniques qui a travaillé d'arrache-pied pour rendre ce WC fonctionnel en novembre.

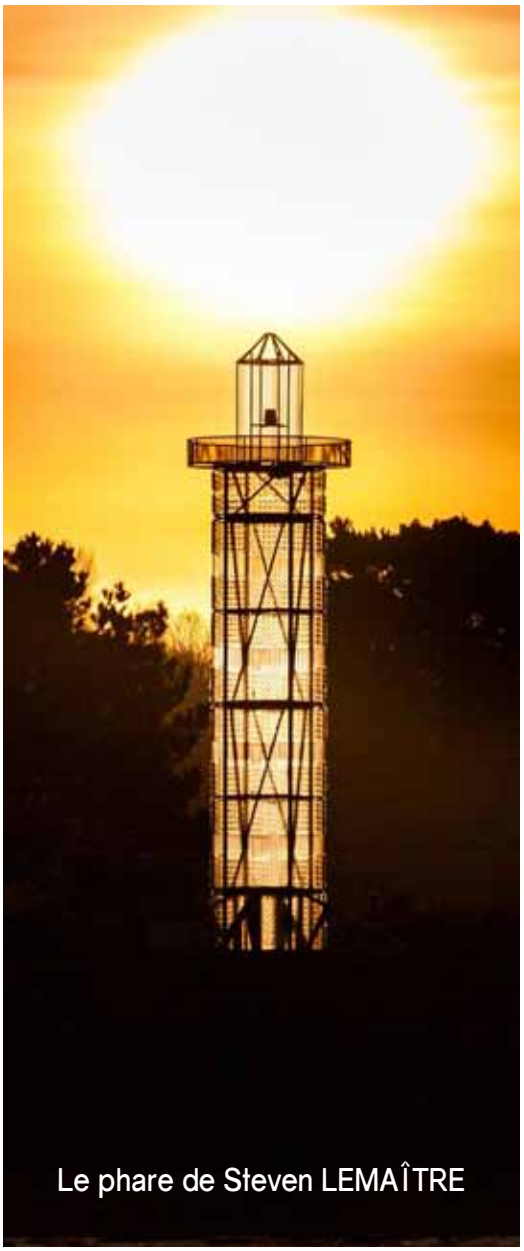

Le phare de Steven LEMAÎTRE

LA COMMUNE EST PASSÉE EN PRIORITÉS À DROITE

Les services techniques ont installé en octobre les différents panneaux annonçant les carrefours soumis désormais aux priorités à droite. Vendredi 28 octobre 2016 les derniers tracés de stop ou de céder le passage ont été effacés et le **principe de la priorité à droite s'applique désormais sur la commune de Trévou**. Il est vivement recommandé aux automobilistes d'être très prudents notamment en cette période transitoire pendant laquelle chacun devra s'approprier les nouvelles règles de circulation sur le territoire de la commune. Afin de faciliter la circulation dans la côte de Trestel et éviter les démarrages en côte qui pourraient être difficiles pour les bus, camions, personnes âgées, la sortie de la rue de Port-Le-Goff restera non prioritaire. Il en sera de même au niveau du carrefour du Royau qui ne sera pas modifié. **Vigilance** donc, même si vous êtes désormais prioritaires en sortant des « petites » routes de la commune. Cette mise en place des priorités à droite, annoncée aux personnes présentes aux différents cafés citoyens devraient permettre de réduire la vitesse sur la commune. Ce dispositif vient renforcer les **3 radars pédagogiques** acquis en 2015 et 2016 et qui ont déjà fait leurs preuves puisque les automobilistes qui lèvent le pied à leur approche sont très nombreux.

UN DEUXIÈME MÉDECIN SOUHAITÉ

Un 2e médecin souhaité à Trévou-Tréguignec: le 1er juillet 2015 le Dr Pascale Dehlinger s'est installée au Trévou dans un cabinet médical rénové par la commune et loué au docteur. Aujourd'hui, devant l'ampleur du travail et le succès emporté elle serait enchantée qu'un 2e médecin prenne contact avec elle pour s'installer sur la commune. N'hésitez pas à transmettre l'information à vos relations.

▶ Contact : **Dr Dehlinger 02 96 45 35 32**
ou à la **Mairie 02 29 23 71 92 - mairie-trevou-treguignec@gmail.com** qui transmettra.

ATELIER DÉCOUVERTE DE LA NATURE

Atelier découverte de la nature à Trévou le mercredi après-midi à partir de 7 ans.
Alexandre Blanchard, responsable pédagogique du centre et animateur nature assure les cours à Trévou depuis septembre 2016. Les PEP22 se délocalisent à Trévou pour le plaisir des amateurs de nature de Trévou et des environs. Le Centre des Pupilles de l'Enseignement Public de Perros-Guirec, centre de classes de découverte et d'accueil de groupes, se transforme l'été en lieu de vacances pour tous. Le centre offre 135 lits et 12 personnes en assurent le fonctionnement. Parallèlement, le club nature s'est installé à Trévou. Le maire de Trévou Pierre Adam a signé un accord de partenariat avec le Hédraou. Ce Club nature : « Connaître et Protéger la Nature » s'adresse aux enfants à partir de 7 ans. Tous les mercredis après-midi les jeunes peuvent étudier les insectes et les papillons, les animaux de la pêche à pied, les zones humides, et découvrir la nature sous toutes ses facettes.

▶ Contact : **02 96 91 26 32** ou **mairie de Trévou 02 96 23 71 92**

LES JEUNES AU SERVICE DES ANCIENS LE 11 NOVEMBRE

La commune de Trévou offre un repas chaque année aux anciens de la commune ; l'occasion de favoriser quelques échanges intergénérationnels en permettant à des jeunes de participer au service du repas.
Ce vendredi 11 novembre Pierre Adam maire de Trévou a présenté chacun des jeunes bénévoles.
De gauche à droite sur la photo :
Emma L'Horset, Maïline Galopel, Arthur Uriéta, Pierre-Yves Galopel, Paul Toullelan, Mickaël Bonizec-Barzic, Bleunig Adam, Marie Tacon, Alice Adam et Tom L'Horset. abs sur la photo William Raguénès) Les convives, satisfaits du service, les ont félicités et remerciés en les gâtant lors de la quête faite à l'issue du repas.

REPAS DES ANCIENS LE 11 NOVEMBRE

La commune a honoré ses anciens en offrant un repas aux plus de 70 ans le 11 novembre. Plus de 130 repas délicieusement concoctés par le traiteur des 4 saisons de Perros ont été servis.
Les personnes concernées et qui ne pouvaient se déplacer ont eu la possibilité de recevoir un panier garni livré à domicile par les élus. 130 colis ont ainsi été déposés chez nos anciens ; l'occasion pour les élus d'échanger avec chacun et d'être à l'écoute de leurs besoins.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Quelques trévousiens ont assisté à la cérémonie du 11 novembre orchestrée de main de maître par René Martin président des Anciens Combattants et Pierre Adam Maire de Trévou.

Edgar, Arthur et Charlotte Le Goff accompagnés de leurs parents et d'Anne-Flore Ollivier directrice de l'école Publique ont lu un texte en mémoire des nombreux Morts Pour la France ; Julia Martin et Alisson Littoux se sont chargées de déposer la gerbe sur le Monument aux Morts.

Moment sympathique de la cérémonie le petit Alphonse, petit-fils de René Martin est venu le rejoindre (photo).

MUTUELLE MUNICIPALE : TARIFS EN BAISSE

La commune de Trévou-Tréguignec a été la 1ère commune des Côtes d'Armor à signer il y a près de 2 ans, une convention avec Ma Commune, Ma santé, permettant ainsi aux trévousiens de bénéficier de tarifs de mutuelles très négociés. Les tarifs 2017 sont en baisse ; ils sont consultables sur le site de la commune ou à la demande à l'accueil de la mairie. Chacun peut comparer les différentes offres de remboursement et les différentes propositions tarifaires.
Le correspondant de notre secteur est **Cédric Dassé** joignable au :
06 52 54 96 02 ou par mail à **dassecedricdsc@gmail.com.**

TIBUS REPREND LA LIGNE QUI PASSE PAR TRÉVOU

Arrêtés pendant quelques mois, au grand dam de quelques trévousiens non motorisés, les services du TIBUS passant par Trévou ont repris le jeudi 15 décembre. Le car passe désormais autour de 9h15 aux arrêts habituels pour conduire les passagers vers Lannion avec un retour au départ de Lannion à midi. Si ce service était trop peu ou pas utilisé il se pourrait qu'il disparaisse malgré la volonté des élus de le voir perdurer. Il est indispensable de réserver la veille avant 17h en appelant au **0810 22 22 22**.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants sur la commune de Trévou se fera le mercredi 11 janvier, le mercredi 19 avril, le mercredi 26 juillet et le jeudi 12 novembre. Attention, la collecte se fait sur inscription par téléphone au **02 96 05 55 55** ou par mail à **collecte.dechets@lannion-tregor.com**.

CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1er décembre, la commune de Trévou-Tréguignec est concernée par la réforme des demandes de carte nationale d'identité. Les Trévousiens devront désormais se rendre à Perros-Guirec, Tréguier ou Lannion, villes qui sont équipées du matériel de recueil des données, notamment des empreintes digitales.

LES ÉLUS REÇOIVENT L'INSPECTRICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Marie-Christine ROUXEL, Inspectrice de l'Éducation Nationale, arrivée sur la circonscription de Lannion en été 2016 en remplacement de Mme Brozec, a été reçue en mairie de Trévou par Pierre Adam maire de Trévou, François Bouriot, maire de Trélévern, Danielle Nicolas adjointe aux Affaires Scolaires à Trélévern et Janine Troadec adjointe aux Affaires Scolaires à Trévou.

Depuis son installation à Lannion, Mme Rouxel tient à échanger sur la question scolaire au sein de toutes les communes de sa circonscription afin de définir les bases de la collaboration entre l'Inspection d'Académie et les Mairies. Pierre Adam lui a fait part de la volonté de voir de jeunes couples s'installer sur notre territoire de bord de mer et a précisé que des terrains idéalement placés et à prix très compétitifs allaient être commercialisés.

De quoi espérer la venue de jeunes couples et des quelques enfants nécessaires au maintien des effectifs dans les écoles.

ENTRETIEN DES PIEDS DE MURS PAR LES PARTICULIERS

Les élus remercient et encouragent les nombreux trévousiens qui ont pour habitude d'entretenir devant leurs propriétés pour le confort de tous. Ces gestes citoyens sont d'autant plus appréciés que depuis de nombreuses années la commune de Trévou-Tréguignec s'est engagée à ne pas utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.
Aujourd'hui, l'application de ces produits nuisibles pour l'environnement est interdite. C'est pourquoi, la municipalité de Trévou, à l'instar de nombreuses municipalités, invite les trévousiens à participer encore plus à l'effort d'entretien de la commune.
Dans les voies ouvertes à la circulation publique, les propriétaires, les professionnels et occupants des constructions riveraines, sont désormais tenus, chacun au droit de sa « façade », de désherber les pieds de murs.
Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie.
Dans le but d'embellir la commune, les riverains sont autorisés à fleurir ou à végétaliser leurs pieds de murs sans toutefois gêner le passage sur les trottoirs, des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite.

LE SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS

Le Syndicat des Bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien qui concerne la commune de Trévou-Tréguignec nous a transmis la charte territoriale qui a été signée par LTC (Lannion Trégor Communauté) et les Communes de LTC le vendredi 16 décembre 2016. Vous découvrirez sur le site de la commune les points forts de cette charte dont les objectifs sont de promouvoir les bonnes pratiques de gestion des espaces publics vis-à-vis des enjeux liés à la qualité de l'eau, et d'établir des principes de collaboration entre le syndicat mixte et les collectivités de son territoire. La commune de Trévou a validé cette charte lors du Conseil Municipal du 12 décembre 2016 et le 16 décembre par Maël Le Guen technicien Actions Non-Agricoles au Bassin Versant, devant les Maires ou leurs représentants. Cette charte répond à quelques remarques souvent entendues :
- Je peux traiter le fossé car il est devant chez moi. FAUX. La réglementation interdit l'utilisation de produits phytosanitaires à moins d'1 mètre des fossés, ainsi que sur les avaloirs et les caniveaux
- Le fossé doit être curé. FAUX. Le curage des fossés n'est pas nécessaire tous les ans, ni partout ; un fossé n'est pas un tuyau.
- L'herbe des bords de routes n'est plus fauchée, il n'y a plus d'entretien. FAUX. Les bords de routes sont toujours entretenus mais de manière à favoriser la diversité et dégager du temps pour d'autres tâches. Les agents interviennent prioritairement pour assurer la visibilité des virages, des carrefours et de la signalisation.
- Une zone humide ça ne sert à rien. FAUX. Les zones humides fonctionnent comme des éponges ; elles sont indispensables à la gestion de l'eau. Elles sont un réservoir de la biodiversité
- Avec le peu de produits que j'utilise je ne pollue pas. FAUX. Quelle que soit la quantité de produits utilisés l'eau ruisselle vers les avaloirs et rejoint les cours d'eau. Un jardin n'est pas une bulle isolée de son environnement proche.
- On revient x années en arrière ! FAUX. C'est plutôt qu'on se soucie de l'avenir.

Vous pouvez découvrir d'autres remarques et les réponses des techniciens des Bassins Versants sur le site de la commune ou dans le dossier de la Charte Territoriale à la Mairie.

BRUITS DE VOISINAGE : RÉGLEMENTATION

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne peuvent être effectués que** les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Quelques trévousiens ne respectent pas ces quelques règles et gênent leurs voisins dès qu'arrivent les beaux jours... Soyez courtois, respectez ces horaires.

Les YAOUANKIS AN TREOU, organisateurs du pardon du bourg, ont satisfait de nombreux sportifs en installant un écran permettant d'assister à la finale de l'Euro du Foot.

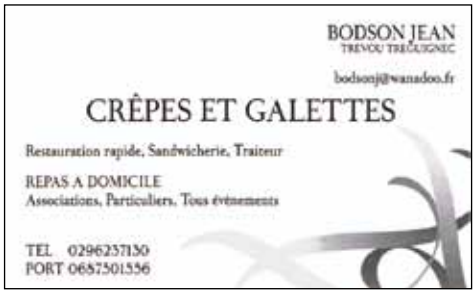

FOYER LOGEMENT « LES GLYCINES »

Vieillir au Foyer-Logement de Trévou-Tréguignec c'est choisir de ne pas vieillir seul(e).

Le foyer logement Les Glycines, situé près de la mairie accueille à ce jour 25 résidents, de 55 à 96 ans. 18 femmes et 7 hommes avec une moyenne d'âge de 84 ans ! Le foyer ouvert en 1994, a su conserver sa vocation première, à savoir accueillir des personnes âgées autonomes dans un environnement convivial, chaleureux et rassurant, tout en veillant à préserver l'autonomie et la personnalité de chacun. La décision d'entrer au foyer logement est toujours difficile à prendre car ce choix est bien souvent imposé par une situation sociale difficile, un éloignement familial ou des difficultés médicales, pourtant il faut souligner qu'une fois passée la période d'adaptation, les résidents parviennent à recréer un sentiment de « chez soi ». Ils se sentent respectés et rassurés et les familles peuvent sereinement envisager la vieillesse de leurs parents.

Le foyer est avant tout un véritable lieu de vie où chacun doit apprendre à respecter la personnalité et l'histoire de l'autre tout en préservant sa propre identité, mais c'est aussi une aventure humaine enrichissante et une solution intermédiaire lorsque l'on ne peut plus rester à son domicile et que l'on n'a

pas besoin d'une structure d'accueil médicalisée.
Au foyer, les résidents apprécient les services proposés, la restauration de qualité, la sécurité apportée par un personnel présent jour et nuit, la possibilité de participer aux animations et surtout ils apprécient le contact humain avec les autres résidents, les agents, les intervenants extérieurs, les élus et les bénévoles.

Les tarifs restent raisonnables et accessibles aux petits revenus : 1276 € pour un appartement de Type 1 et 1428 € pour un Type 2, comprenant le loyer, les charges diverses et l'alimentation. Les résidents les plus modestes peuvent bénéficier d'aides financières comme l'allocation personnalisée au logement ou l'allocation repas.

Parmi les animations marquantes de 2016, il faut souligner les expositions organisées par « Ar Royo » et par l'amicale laïque au second trimestre. Nos résidents ont découvert des œuvres artistiques de très grande qualité et ces expositions ont été l'occasion d'échanges humains enrichissants avec les artistes mais aussi avec les nombreux visiteurs extérieurs.
Nous avons également accueilli les enfants de l'école publique au cours de deux après-midi jeux organisées à l'initiative d'élèves de BTS du lycée de Pommerit-Jaudy. Ces animations intergénérationnelles sont des moments riches en émotions et en gaieté, et nous encourageons vivement les écoles à venir rencontrer nos anciens.
La chorale « Accroche Cœur » ainsi que les musiciens du groupe « Attila et les Huns » nous ont également offert bénévolement deux délicieuses après-midi de musiques et de chansons, et nous les en remercions sincèrement. Nous espérons les recevoir à nouveau prochainement.

Je tenais également à remercier Jeanine Fontaine pour sa présence chaleureuse tout au long de l'année auprès de nos résidents et pour les nombreux services qu'elle leur apporte en toute discrétion.
Comme vous pouvez le constater, le foyer logement est un vrai lieu de vie, d'échanges et de convivialité, et je lance un appel à toutes les personnes qui ont un peu de temps libre et qui aimeraient passer quelques moments avec nos résidents autour d'ateliers manuels ou de jeux de société.

Pour terminer, je vous rappelle que je suis à la disposition des personnes qui souhaitent visiter le foyer logement. Cette visite ne les engage nullement, mais elle peut permettre de dédramatiser une entrée en structure que tous aimeraient pouvoir éviter mais qui parfois pourtant est inéluctable.

Alors n'hésitez plus et venez nous rendre visite !

Vous pouvez me contacter au **02 96 91 77 58**
ou par mail : **foyer.logement-trevou@orange.fr**

Bonne année 2017 à tous nos résidents,
à leurs familles et à l'ensemble des Trévousiens
et à bientôt !

Christel Bihannic
Directrice de la structure depuis son ouverture en 1994

Gilbert LE GUERN
ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE SANITAIRE
45 rue de Tréguier
22660 TREVOU-TREGUIGNEC
Tél : 02 96 91 76 50
Port : 06 84 01 47 87

1. 2. 3. chausser
chaussures hommes/femmes et accessoires
9, rue de la poste
22710 - Penvénan
Mme Garel Isabelle
02 96 11 04 97
Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi
9h / 12h - 14h / 19h

AIRE DE CAMPING-CARS

La commune de Trévou-Tréguignec dispose désormais d'une aire de camping-cars opérationnelle et dotée de prises pour branchements électriques. Cette aire idéalement située ravit déjà les nombreux camping-caristes qui l'ont testée. Placée à 30 m de la plage de Trestel et des restaurants du front de mer, elle ne se trouve qu'à 300 m des commerces (Vival, garage, coiffeuse, boulangerie, médecin, kiné, cabinet infirmier, pharmacie, boulangerie, agence postale, office de tourisme, bibliothèque, restaurant, église...). Parlez-en à vos amis camping-caristes... Véritable succès dès son ouverture estivale c'est avec plaisir que nous constatons que l'aire est également fréquentée en automne et même en ce début d'hiver. Les camping-cars ne doivent plus stationner en dehors de cet endroit entre 20h et 8h.

Tarifs : les 3 premières nuitées : 8 € par nuit ; au-delà de trois nuitées : 10 € par nuit ; entre le 1er octobre et le 31 mars : 4 € par nuit.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT RELANCÉ À TRÉVOU

Nelly Le Guern, conseillère municipale, propose aux Trévousiens de participer à un concours de fleurissement au printemps prochain. Il n'y avait pas eu de concours de fleurissement depuis plus de 15 ans. Cette année, le concours proposé aux Trévousiens à la main verte revient pour le plaisir de tous. La qualité de notre cadre de vie et de l'accueil dans notre commune nous, concerne tous ; alors, soyez nombreux à y penser dès à présent. Le concours communal des maisons, commerces, lieux recevant du public, parcs et jardins fleuris est une récompense par la commune des actions menées par les habitants en matière de fleurissement et d'embellissement du village.

Vous aimez le jardinage et les fleurs ? Alors n'hésitez pas !

Tentez votre chance au concours et inscrivez-vous **en mairie** avant le 30 avril 2017 au : **02 96 23 71 92**, **mairie.trevou.treguignec@gmail.com** ou directement auprès de **Nelly au 06 86 11 42 73** ou à **nelly.leguern@orange.fr**

Un jury passera évaluer votre fleurissement au début de l'été. Les lauréats seront récompensés...

DES FRELONS NUISIBLES

Des nids de frelons asiatiques sont régulièrement signalés à la mairie. **Les propriétaires qui découvrent un nid de frelons sur leur propriété sont invités à prendre contact avec la mairie** qui missionnera une personne qui vérifiera s'il s'agit bien de frelons asiatiques auquel cas il sera nécessaire de faire intervenir une société spécialisée dans la destruction de ces frelons dangereux pour l'homme. Si la mairie est informée et s'il s'agit de frelons asiatiques la destruction est prise en charge financièrement par la mairie, par LTC, laissant une petite partie à la charge du propriétaire du terrain. Si vous constatez un nid dans la nature pensez à le signaler. Il est possible de consulter en mairie ou sur le site de la commune de nombreuses informations sur le frelon asiatique (taper « frelons » dans la case « rechercher » de la page d'accueil du site de Trévou : trevou-treguignec.bzh)

MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque de Trévou fonctionne avec un 1/2 temps salarié et beaucoup d'heures de bénévolat... Vous pouvez y rencontrer :

- Brigitte Le Quellenec, salariée à mi-temps et bénévole le dimanche matin,
- Jeanine Fontaine, permanences du jeudi et du dimanche et lien avec le Foyer Logement,
- Catherine Arriat, permanences du jeudi,
- Martine Costérigent, permanences du mercredi,
- Christine Vannier, lecture pour les tout-petits en partenariat avec les Pitchounes,
- Claudine Vion et Nolwenn Prigent, lectures en anglais pour les enfants des écoles,
- Janine Troadec, permanences du jeudi et du dimanche, lectures pour les enfants des 2 écoles et gestion du site de la médiathèque.

La Bibliothèque de Trévou fonctionne en année civile. **L'adhésion** pour l'année 2017 est de **20 € par famille** ; elle donne accès à plus de 1200 DVD et 12 000 ouvrages. Le Prêt de livres se fait en quantité non limitée pour 2 mois avec prolongation à la demande ; il est possible d'emprunter 4 DVD par permanence pour 1 semaine.

Rappel des horaires d'**ouverture** au public : **mercredi de 10h30 à 12h ; jeudi de 16h30 à 19h ; dimanche de 10h à 11h30**

La liste des acquisitions des 2 dernières années est consultable sur le site de la médiathèque : **www.mediatheque-trevou.simplesite.com** et accessible également par les Cahiers Pratiques du site de la commune **www.trevou-treguignec.fr** Vous y trouverez également des détails sur la vie de la bibliothèque, la liste des tâches réalisées pour assurer son bon fonctionnement et sur l'historique de la bibliothèque.

Pour l'équipe, **Janine Troadec 06 81 82 47 14** et **Brigitte Le Quellenec 07 89 69 97 04 - courriel : biblio-trevou@orange.fr**

Le détail des échanges des conseils municipaux est consultable en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2016

RÉVISION DU PLU :

M. le Maire propose de voter, ce jour, le ré-arrêt du PLU car les communes ont obligation d'approuver leur PLU pour le 27 mars 2017. Les observations émises par la Sous-Préfecture, sur le premier projet, ayant trouvé des points d'entente, le conseil municipal, après en avoir débattu, arrête le projet PLU qui sera de nouveau soumis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration et aux organismes qui en feront la demande.

SALLE DE SPORTS :

Le conseil municipal décide, par 13 voix pour et une abstention (M. Bernard DESCAMPS), de lancer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle de sport d'une superficie de 1450 m² environ qui comprendra un hall sportif de 1080 m², un local de rangement, des gradins, des vestiaires, des douches collectives, des sanitaires, une salle sportive annexe destinée aux activités de combats et de gym et un hall d'entrée. Dans le cadre de la procédure adaptée, trois candidats sont admis à présenter une esquisse pour un montant de 2500 € H.T. chacun. La procédure sera suivie par L.T.C.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ :

Le conseil municipal décide de rénover la commande d'éclairage public du Royau pour un montant de 1200 € H.T.

TARIFS CAP ARMOR :

ACTIVITÉS	TARIFS	ACTIVITÉS	TARIFS
Aquagym : 45 minutes	6,00 €	Pêche à pied	6,00 €
Aquagym : 30 minutes	4,00 €	Skate	8,00 €
Natation apprentissage	65,00 €	Djembé	8,00 €
Natation perfectionnement	65,00 €	Danse bretonne	3,00 €
PSC 1 - 1er secours	40,00 €	Crêpes	2,00 €
QI Gong (la séance)	10,00 €	Tournois et sports de plage	0,00 €
Surf (la séance)	16,00 €	Mini jeux Cap Sport	2,00 €
Paddle (la séance)	16,00 €	Cerf-volant	0,00 €
Kayak (la séance)	15,00 €	Mini stage cap sport	8,00 €
Catamaran	14,00 €	Balade à vélo	0,00 €
Sabre laser	6,00 €	Badminton en salle	2,00 €
Balade contée	6,00 €	Tir à l'arc	2,00 €
Spectacle de contes	7,00 €	Crossfit	0,00 €
Atelier parcours bille	2,00 €	Randonnée pédestre	0,00 €
Cirques	6,00 €	Cours de tennis	2,00 €
Sauvetage sportif	16,00 €	Tournoi de sport city stade	0,00 €
Aquatonic avec combi	9,00 €	Descente rappel clocher	5,00 €
Aquatonic sans combi	6,00 €	Grimper aux arbres	12,00 €
Longe côte	8,00 €		

DÉMISSION DE M. LE MAGUER :

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de M. Yannick LE MAGUER pour raisons personnelles.
M. Bernard DESCAMPS et Mme Christelle GENTRIC réagissent auprès de Monsieur le Maire au sujet d'un courrier par lequel M. Jean Claude OLIVIER informe rejoindre la liste de M. ADAM. Pour M. ADAM, ceci est un problème qui doit être géré par la liste de M. ERNOT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2016

TAXE DE SÉJOUR 2017 :
Les tarifs de la taxe de séjour, perçue du 1er avril au 30 septembre 2017 ont été votés à l'unanimité :
Meublés, gîtes et chambres d'hôtes sans classement : 0,60 € la nuitée
Meublés, gîtes et chambres d'hôtes 1 à 3 étoiles : 0,70 €
Meublés, gîtes et chambres d'hôtes 4 étoiles et plus : 0,80 €
Camping 1 et 2 étoiles : 0,20 €
Camping 3 étoiles et plus : 0,50 €

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ :
Le conseil municipal donne son accord pour la mise en place d'une convention pour adhérer au dispositif pour la maîtrise des consommations d'énergie et désigne Messieurs Yves LE FLANCHEC, Jean-Claude OLIVIER et Raphaël DUBOUAYS de la BÉGASSIÈRE comme référents « énergie ».
Le conseil municipal renouvelle la convention pour le ramassage et l'évacuation des algues vertes.
Le conseil municipal approuve les compétences de la nouvelle communauté d'agglomération, issue de la fusion au 1er janvier 2017 de Lannion Trégor Communauté et des Communautés du Haut Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux ainsi que la répartition des sièges du conseil communautaire de la nouvelle agglomération.

PERSONNEL COMMUNAL : Pour tenir compte des avancements de grades, du décès d'un agent et d'un reclassement, le conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs.

SYNDICAT D'EAU DU TRÉGOR :
Le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable sur la commune.

P.L.U. :
En raison de la prolongation du délai d'étude, un avenant, présenté par le cabinet d'étude LÉOPOLD de MORLAIX, est voté pour un montant de 2586 € T.T.C.
Monsieur Raymond LE GOFF a été désigné commissaire-enquêteur pour l'enquête publique qui se déroulera du 15 novembre au 16 décembre 2016.

CANTINE SCOLAIRE :
Le conseil municipal met en place un règlement intérieur et une charte de bonne conduite à la cantine municipale.

ÉGLISE DE TREMEL : Sur proposition de LTC, le conseil municipal vote un fonds de concours de solidarité de 1355 € pour la réfection de l'église de TRÉMEL, incendiée.

RÉGIE : Sur proposition de Mme MAHÉ, trésorière principale, le conseil municipal demande l'obtention d'un numéro ICS pour permettre le prélèvement des règlements cantine, garderie, TAP et taxes de séjour.

PRIORITÉS À DROITE :
L'ensemble des routes de la commune est passé en priorité à droite et le Conseil Municipal incite donc à la plus grande vigilance.

TIBUS LIGNE 16 :
Le conseil départemental va étudier la possibilité du rétablissement de la ligne 16 (PENVÉNAN-LANNION) le jeudi matin.

UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE PAR LES ASSOCIATIONS :
Pour améliorer l'entretien de la salle, le conseil municipal propose que chaque association verse une caution de 200 € par an et qu'un état des lieux d'entrée et de sortie (25 €) soit payé au comité des fêtes.

RENTRÉE SCOLAIRE :
Les effectifs restent fragiles. Cependant, les six postes du R.P.I. sont maintenus et les Temps d'Activités Périscolaires fonctionnent très bien. Mme Janine TROADEC remercie Mme Aline SIMON pour son implication dans la gestion et la mise en place des T.A.P. en appui à Mme Corinne Lançon coordinatrice.

CAP ARMOR 2016 : Franc succès cette année avec un plus grand nombre de participants, notamment les adolescents.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE :
Mme Janine TROADEC informe les élus de la très forte fréquentation à l'office du tourisme pendant l'été grâce à l'implication de Mme Carole BERNABÉ.

PORTAGE DES REPAS :
M. le Maire informe les élus de l'arrêt par le comité cantonal du service de portage de repas à domicile. Sur la commune, quatre personnes sont concernées. Une recherche de solution est en cours.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2016

SALLE DE SPORTS :
Le conseil municipal décide de retenir le cabinet BE2TF de SAINT-AGATHON dirigé par M. Enrique DURAN, comme maître d'œuvre pour le projet de construction d'une salle de sports au taux de rémunération de 6.5 % du montant des travaux.

RÉSIDENCE LES GLYCINES :
Faute de réponse, un nouvel appel d'offres aura lieu en janvier 2017 pour la construction d'un logement dans les anciens garages communaux de la résidence Les Glycines.
Le conseil municipal décide de revaloriser les charges locatives de 10 € sur les loyers à compter du 1er janvier 2017.

AMÉNAGEMENT RUE DE LA MAIRIE :
Le conseil municipal décide de retenir la société ARMOR T.P. de PAIMPOL pour le projet d'aménagement de la rue de la Mairie pour un montant de 243 979,50 € H.T.

CHARTE :
Le conseil municipal approuve l'élaboration d'une nouvelle charte territoriale pour l'eau et les milieux aquatiques élaborée par le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Jaudy-Guindy-Bizien.

INDEMNITÉS DU COMPTABLE :
Le conseil municipal décide de voter une indemnité de 487,67 € en faveur de Mme MAHÉ.

PERSONNEL COMMUNAL :
Le conseil municipal décide de prendre en compte le remboursement des frais engagés par les agents lors de missions, dans la limite du plafond fixé par décret en vigueur.
La prime annuelle est revalorisée de 2% soit : 423,22 € pour un agent à temps plein.

SERVITUDE DE PASSAGE :
Accord pour une servitude de passage à Mme CORLAY par le lotissement de Park Mezou en échange de l'abandon d'une servitude sur la parcelle B 256. Cette servitude permettra de desservir l'extension future du lotissement de Park Mezou.

LOTISSEMENT DE PARK MEZOU :
Le conseil municipal décide d'engager les travaux d'extension du réseau basse tension pour la desserte en électricité et éclairage public du lotissement de Park Mezou. La contribution de la commune fixée par le Syndicat Départemental d'Électricité sera d'un montant de 29 202 € H.T. pour le réseau électrique et de 21 000 € H .T. pour le réseau d'éclairage public.

SUBVENTION OPÉRATION PLEIN PHARE :
Le conseil municipal décide de verser une subvention de 800 € au Club des Entreprises de Lannion pour les aider à financer l'opération Plein Phare.

ÉCHANGE DE PARCELLES :
Le conseil municipal approuve l'échange de deux parcelles entre la commune et M. Jean-Pierre LE PIERRÈS, rue de la Mairie, afin de prévoir le désenclavement d'un accès dans le cadre d'un aménagement foncier derrière le magasin Vival.

FESTIVAL CHAUSSE TES TONGS :
Mme Céline LE LOUET et M. Philippe STEUNOU représenteront la mairie auprès de l'association CHAUSSE TES TONGS.

VOYAGE SCOLAIRE :
Le conseil municipal donne son accord pour verser une participation financière aux enfants des deux écoles à hauteur de 50 € par enfant pour les voyages scolaires réalisés en 2016.

TENNIS DE TABLE :
Participation de 944 € dans le cadre de la proposition de convention entre les communes de TRÉVOU-TREGUIGNEC - TRÉLÉVERN et l'association « Tennis de Table du Dourdu ».

COMITÉ INTERCOMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE :
La compétence du C.I.P.E. est transférée, sa trésorerie se répartit entre les communes, soit 4000 € pour la commune. La ludothèque est supprimée.

TRAVAUX RUE DE SAINT-GUÉNOLÉ :
Les travaux débuteront par le côté Nord de la rue de Saint-Guénolé, le jeudi 5 janvier 2017 et dureront 6 mois.

RPI - AMICALE LAÏQUE TRÉVOU-TRÉLÉVERN

RPI - THÉÂTRE

La troupe « LEVER DE RIDEAU » de l'Amicale Laïque Trévou-Trèguignec Tréléven, jouera pour sa saison 2017 une pièce de Jean-Pierre Audier, intitulée « Avec vue sur la rue » une comédie en trois actes. Le synopsis est le suivant : un appartement provisoirement désert, dont la fenêtre de la chambre donne sur la rue et sur la banque d'en face... C'est ce décor que choisit un couple de truands amateurs pour surveiller les allées et venues des convoyeurs. Ce serait la planque idéale si les huit autres personnages ne déboulaient pas à chaque instant...
Représentations à la salle polyvalente de Trélévern.

Anny Sandron

RPI - SCRAPBOOKING POUR TOUS

Depuis septembre 2016, l'amicale laïque a ouvert l'atelier scrapbooking aux jeunes à partir de 8 ans le samedi matin de 11h à 12h. Les bénévoles leur proposent diverses réalisations: mini album, dépliant à poser, cartes de vœux etc... De 9h à 11h, ce sont les adultes qui se réunissent pour créer des pages de scrapbooking et qui bénéficient de stages tout au long de l'année avec une animatrice qui leur apprend diverses techniques et leur prodigue ses conseils.
2 places jeunes et 2 places adultes restent disponibles dans la section.

Renseignements auprès de la responsable Rachel Coadou - Tél : 06 77 50 88 71

LES PLAISANCIERS DE PORT LE GOFF

L'année 2016 a été une année pleine, comme les précédentes d'ailleurs, voici les principales actions qui ont été menées :
- l'achat et la mise en place d'un deuxième tableau d'affichage pour rendre service aux plaisanciers afin de mettre leurs petites annonces.
- Le repas annuel qui a réuni 69 convives et c'est du jamais vu.
- La réalisation du journal TOG GWEN qui sera distribué courant janvier.
- La remise à jour de tous les fichiers d'identification des plaisanciers avec fourniture de l'assurance obligatoire chaque année.
- La mise à jour du site internet de l'APPLG, avec l'historique : **http://www.applg.org/**
- Un nouvel achat de 26 protections pour le quai afin de sécuriser l'accostage des bateaux sur une plus grande longueur.
- Le regroupement des zodiacs sur une même zone sableuse.
- Le succès de l'enlèvement « cailloux ».
- L'organisation d'une séance VHF.
- Une sortie pêche à pied.
- En juillet et août : 2 jeunes trévousiens ont assuré une permanence à la maison des plaisanciers de Port Le Goff de 10h à midi (coût financé par moitié municipalité-APPLG).
- L'achat d'une nouvelle imprimante performante.
- Une sortie pêche en mer de 3h00.
- La soirée grillade annuelle animée, le samedi 6 août, avec la participation de 120 personnes.
- 24 saisonniers ont sollicité l'association pour obtenir un corps mort et le nombre augmente d'année en année.
- Un chèque de 390 € a été remis à la SNSM de Trestel lors d'un pot amical.
- Le gros projet 2017 sera l'organisation des 40 ans de l'APPLG, nous comptons principalement sur tous les plaisanciers pour nous aider dans cette démarche.
- L'APPLG remercie tous les plaisanciers, leurs amis, leurs familles et toutes les personnes extérieures à l'association qui participent aux différentes manifestations que nous organisons.
- Contact : L'APPLG dispose d'un site internet(www.applg.org), mis à jour régulièrement par notre secrétaire, où vous trouverez des informations pouvant vous intéresser, le CA diffuse également tous les ans au mois de janvier, leur journal : le TOG GWEN.

Bonne année 2017 à tous.
Jean-Paul Vannier, *Président*

PORT LE GOFF
23/07/2016

MATERIEL MEDICAL
LOCATION - VENTE - LIVRAISON A DOMICILE
Diane RIMBERT
Sandro VINAGRE
1, rue de la Mairie - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC
TEL 02 96 23 72 02

ELECTRICITE
Plomberie - Chauffage
Entretien - dépannage pompes à chaleur
LARHANTEC SARL
4, rue de la mairie - 22660 Trévou-Tréguignec
mail : r.larhantec@wanadoo.fr
Tel. 02 96 91 78 78 - Mob. 06 10 78 36 17

COMITÉ DES FÊTES

Le but principal de l'association est l'organisation de **l'arbre de Noël** des enfants de la commune de moins de 12 ans, sans oublier les **jeux pour enfants** aux pardons du bourg et de St Guénolé. L'ensemble des bénéfices de nos manifestations servent à leurs financements ce qui représente un budget très important, il faut environ 6000 € chaque année. Pour cette année la participation aux **concours de belote**, qui ont lieu tous les 2e mercredi du mois, a été en légère diminution avec 32 équipes en moyenne. En plus des joueurs locaux, certains viennent de Pleubian, Plounévez-Moédec, Plestin-les-Grèves, Plouaret etc. ce qui démontre l'attractivité de ces concours. Un challenge sur l'année est remis au dernier concours de juin. En mai la **brocante** du bourg qui a lieu en salle et en extérieur a fait, pour sa 4e année, un « tabac » avec le plein d'exposants et de visiteurs. Celle de Trestel le dimanche 7 août a obtenu un succès qualifié de moyen.

La **fête de la musique** organisée en juin sur la plage de Trestel a connu un franc succès. Vous avez été très nombreux à venir écouter et danser. Vous avez également répondu présent au rendez-vous du **feu d'artifice du 14 juillet** organisé avec le concours financier de la mairie, l'animation était assurée avec brio par Yvon Dénès.

En octobre a été organisé un repas à la salle polyvalente. Ce repas a emporté un vif succès avec près de 150 repas servis. Merci au cuisinier « Yves » qui a émoustillé nos papilles avec son menu de saison. Petit bémol nous avons dû refuser quelques personnes qui n'avaient pas pensé réserver. Attention ce repas qui peut être pris sur place ou emporté se fait uniquement sur réservation.

En décembre, 32 enfants ont participé au **concours de dessin**. De plus en plus d'enfants sont présents sur le parcours du Père Noël avec sa calèche dans les rues de la commune. Quant à **l'arbre de Noël, 148 enfants** ont bénéficié d'un bon d'achat, 120 enfants étaient au spectacle avec Enzo le clown magicien qui a remporté un vif succès, sans parler de la distribution des cadeaux par le Père Noël qui a ravi petits et grands et laisse des souvenirs inoubliables dans la tête de nos enfants.

Le comité des fêtes loue à des tarifs très attractifs de la vaisselle et des chapiteaux, n'hésitez pas à le contacter par mail : cdftrevou@live.fr.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2017.

Gérard Leconte, *Président*

L'APEL DE L'ÉCOLE SAINT MICHEL

Avant toute chose, en ce début d'année, tous les membres de l'APEL de l'école Saint Michel vous souhaitent une merveilleuse année 2017 qu'elle soit remplie de joie et de bonheur. Concernant l'année 2016, nous voulions remercier les anciens membres du bureau qui ont effectuédepuis plusieurs années de gros efforts pour maintenir les associations de l'école à flot. Ils ont accompli cette mission avec sérieux et générosité.

Un grand merci aussi à tous les trévousiens, les trévousiennes et habitants des différentes communes environnantes qui nous suivent et qui participent aux actions mises en place pour les enfants de l'école. Cette année, grâce à vous, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu partir en classe de neige à La Bourboule. Ces souvenirs resteront graves pour longtemps dans la tête des enfants concernés.

Il est maintenant temps de vous présenter les actions qui seront menées cette année :

- Le repas Raclette le 21 janvier 2017
- La soirée récréative avec le spectacle des enfants le 24 mars
- Le lendemain, 25 mars, la journée portes ouvertes de l'école Saint Michel (avec peut-être une surprise qui plaira à tout le monde, nous vous tiendrons informés par le biais de la Newsletter communale...)
- La soirée Crêpes et sa Tombola, organisée le 24 juin 2017.

Bien sûr, ces actions nous serviront à financer les futures projets tels que la prochaine classe de neige, les jeux d'école, les activités diverses et les sorties scolaires pour les années à venir. Ces moments de partage et de convivialité sont aussi des moments importants et contribuent au dynamisme et à la jovialité de la commune.

Merci à vous, à très bientôt et tous nos meilleurs voeux.

Élodie Josse, Lucie le Bricon, David Michel et Stéphane Bassin
Le bureau de l'APEL

La classe de CE2-CM en voyage à la Bourboule, avec leur enseignant Nicolas Mellin, en janvier 2016.

vival by Casino
Trévou-Tréguignec

PHILIPPE
sarl PHILIPPE Gildas
10, rue Toul ar Har - 22660 TRELEVERN
Tél 02 96 91 71 08 - Fax 02 96 91 76 91

LE THOMAS-GODE QUALITE SERVICES
PAYSAGISTE
TVA 5.5% + réduction ou crédit d'impôt
-Création
-Maçonnerie
-Clôture
- Entretien de jardin
9, rue de Kergadic 22660 Trévou-Tréguignec
Tél: 02 96 23 76 13 Port: 06 81 10 75 01
E-mail: j.lethomas@wanadoo.fr
Site web: lethomas-godepaysages.com

CHAUSSE TES TONGS

Après la très belle édition de 2015 pour ses 10 ans, le festival Chausse Tes Tongs est à nouveau dans les préparatifs. Au lendemain de l'édition d'automne à Lannion, la cinquantaine de membres de l'association s'est remise au travail pour organiser le week-end des 18/19/20 août 2017 au stade de Trévou-Tréguignec.
La billetterie sur internet est ouverte avec une offre promotionnelle de 29 € (+ frais de location) pour le pass 3 jours, valable jusqu'au 31 janvier. Des t-shirts des dernières éditions sont encore disponibles : www.festival-chausse-tes-tongs.com.
Au programme du Festival Chausse tes Tongs 2017 : festival off dans les bars, 3 jours de concerts sur le site, avec une journée du dimanche riche en animations pour accueillir un public plus familial dans l'après-midi.
Cette belle histoire existe aussi grâce au soutien de la Mairie de Trévou-Tréguignec, des agriculteurs qui nous prêtent leurs terrains à chaque édition, des sponsors, et bien sûr de tous les bénévoles fidèles au rendez-vous ! Merci à vous !
Rendez-vous du 18 au 20 août prochains et en attendant bonne année à tous !

Les membres de l'association Chausse Tes Tongs

ANCIENS COMBATTANTS

11 novembre 1918 / 8 mai 1945 : la joie et le bonheur emplissaient le cœur des hommes qui disaient « c'est la der des der ; plus jamais ça ! » Malheureusement les nouvelles des quatre coins du monde nous prouvent tous les jours le contraire. Il faut donc se souvenir et rester vigilant.
Se souvenir, la Section de Trévou-Tréguignec le fait à chaque cérémonie aux Monuments aux Morts et rappelle aux jeunes générations le sacrifice ultime des aînés de la commune.
Cette année, la section de Trévou a été très éprouvée par la disparition de 7 de ses membres :
Marcel BIENAIMÉ, Joseph CALLEC, Georges DELAUNAY, Maurice DUTHEIL, Michel HOGNON, Alain MONCUS, Georges NICOLAS.
Au-delà de la disparition de ces 7 membres c'est aussi la disparition de 7 maillons de la transmission du souvenir. C'est pourquoi il est important de faire participer les jeunes aux cérémonies du Souvenir comme cette année avec Julia, Allison, Charlotte, Edgar et Arthur ; qu'ils en soient remerciés !
La section a participé cette année au Forum des associations à Trévou le 2 septembre et participera au Congrès Régional le 8 avril à Ploumilliau. L'Assemblée Générale et la Galette des Rois se dérouleront le même jour le dimanche 8 janvier.
La section est toujours à la recherche d'un ou plusieurs porte-drapeaux.

René MARTIN, *Président*

CLUB DES JOYEUX RETRAITÉS

Après le loto d'été et l'expo vente de l'atelier de créativité, les Adhérents du club des Joyeux Retraités ont repris leurs activités le 12 septembre lors de la présentation des produits de la gamme Florilège. Une première sortie a eu lieu le mercredi 12 octobre pour la fête Brésilienne à Muzillac suivi d'un repas dansant. Le 14 novembre s'est déroulée l'Assemblée Générale. Le dimanche 4 décembre sortie à Pontivy, pour le spectacle de la Magie Slave suivi d'un succulent repas et de quelques pas de danses. Les mardis 6 et 13 décembre ont eu lieu les Expos et ventes de l'atelier de créativité. Nous avons clôturé l'année le lundi 12 décembre par le super goûter de Noël offert aux adhérents, qui a réuni 100 convives.Nous nous retrouverons le lundi 9 janvier 2017 pour fêter les Rois autour de la galette, ce goûter est offert à tous les adhérents, à cette occasion nous renouvellerons les adhésions pour l'année 2017 toujours fixés à 14 €, et prendrons les inscriptions uniquement ce même jour pour le repas du dimanche 5 février 2017 offert à tous les adhérents à jour de leurs cotisations.

Bonne Année 2017 à tous.
Odette VOGT, *Présidente de l'Amicale des Retraités* - Tél : 02 96 23 74 26.

PLANNING DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2017 :
Lundi 9 janvier galette des Rois offerte aux adhérents. **Dimanche 5 février** Repas offert aux adhérents à la Salle Polyvalente ; **Lundi 13 février** réunion, jeux et goûter. **Lundi 13 mars** réunion, jeux et goûter. **Lundi 10 avril** loto réservé aux adhérents, goûter. **Lundi 15 mai** réunion, jeux et goûter. **Lundi 12 juin** goûter de la fête des mères offert aux adhérents ; **Jeudi 20 juin** loto public d'été à 20h30 salle Polyvalente. **Jeudis 27 et vendredi 28 juillet** expo-vente de l'atelier de créativité à la Villa des Sables, face à la place de Trestel. **Lundi 11 septembre** reprise des réunions de l'Amicale, goûter ; **Mardi 12 septembre** reprise des activités de l'atelier de créativité. **Lundi 9 octobre** loto réservé aux adhérents, goûter. **Lundi 13 novembre** ; assemblée générale, jeux et goûter. **Lundi 18 décembre** goûter de Noël offert aux adhérents ; **Mardis 12 et 19 décembre** expo-vente de l'atelier de créativité. **Tous les mardis à 14 h** réunion de travail à l'atelier de créativité, Villa des sables face à la plage de Trestel.
Contact pour l'Amicale des Retraités : Odette Vogt, 02 96 23 74 26 / Contact pour l'Atelier de créativité : Annick Ollivier, 02 96 91 73 26
Contact pour les sorties : Jo Le Corfec, 02 96 15 17 83.
Lundi 3 avril est programmée une sortie à St-Caradec pour le spectacle à la ferme de l'humoriste Marie-Guerzaille - Tarif : 49 € (inscriptions en cours avec Jo).

ANCRÉE DANS L'HISTOIRE DE LA COMMUNE : L'ÉCOLE SAINT MICHEL

Depuis septembre dernier, l'école Saint Michel accueille 52 élèves.
L'équipe pédagogique se répartit en trois classes :
- Aude Ouattara, enseignante en maternelle, assistée par Sandrine Prigent
- Séverine Bouvier, chef d'établissement et enseignante en CP-CE1
- Nicolas Mellin, enseignant en CE2-CM

Les projets de l'année se répartissent notamment entre la piscine à Tréguier pour les CP-CE ; la musique, entre janvier et mars pour les élèves du CP au CM2 avec LTC ; la participation au concours de lecture des Incorruptibles en partenariat avec la bibliothèque municipale.
Les projets réalisés en cours de l'année scolaire sont soutenus par les associations de l'APEL (parents d'élèves) et de l'OGEC (gestion de l'école), grâce aux différentes actions réalisées (repas, tombola, sponsoring…). Merci à tous les anciens membres de ces associations qui au fil du temps ont œuvré pour le bien-être de l'école !

Ancrée depuis plus de 150 ans dans la commune, l'école ouvrira ses portes le samedi 25 mars. Anciens, actuels, futurs élèves et simples curieux pourront s'y croiser, découvrir ou redécouvrir les locaux et y rencontrer l'équipe pédagogique.
Le site internet de l'école saint Michel, créé l'an dernier, est accessible à tous : **http://trevou.wixsite.com/ecole-stmichel.** Toutes les informations pratiques et pédagogiques concernant l'école et son fonctionnement y sont disponibles.
En novembre et décembre dernier, l'école a participé à une collecte de piles et de batteries usagées au profit du Téléthon. Elle en fut l'un des 5300 Point Relais.
En partenariat avec l'AFM-Téléthon, Mondial Relay et Sreclec-Batribox, le Lions Club Trégor Côte de Granit Rose avait sollicité les enfants : pour une tonne de piles recyclées, 250 € sont versés à l'AFM-Téléthon ! Une collecte de journaux usagés est également organisée sous le préau de l'école. Ouverte à tous, elle se poursuit pour la 7e année consécutive en partenariat avec l'entreprise Cellaouate (29).
Les parents de jeunes enfants (dès 2 ans) peuvent prendre contact à tout moment avec le chef d'établissement, Séverine Bouvier, pour une présentation de l'école et une inscription des enfants en cours d'année.
Concernant les modalités d'inscription, le coût de la scolarité est de 21 € par mois et par enfant ; 10 € pour le 3e enfant et gratuit à partir du 4ème.
Les familles peuvent utiliser les services de la garderie et de la cantine municipale. Ils sont par ailleurs accueillis très régulièrement, pour des emprunts de livres ou des animations, à la bibliothèque municipale.

Contact : 02 96 23 71 99 ou ecolesaintmichel.trevou@orange.fr
Site internet : trévou.wixsite.com/ecole-stmichel

Nathalie Plaisant, Nelly Trauchessec, Aurélie Trodec
Membres du bureau de l'OGEC

La classe de CP-CE1 lors de la remise des piles, avec Mme Anne Le Méléder et Mme Yvonne Leizour du Lions Club Trégor Côte de Granit Rose et Mme Séverine Bouvier, enseignante et chef d'établissement de l'école.

CENTRE CULTUREL SAINT GUÉNOLÉ

Le Centre Culturel Saint Guénolé propose depuis la rentrée 2016 des activités musicales, cours :
- d'**accordéon diatonique** avec Attila Henry
- de **guitare** avec Arnaud Bassez,
- de **violon** avec Marie-Laure Leduc,
- de la **broderie celtique** et divers points avec Annick Michel,
- et cette année une nouveauté : des **cours de danses irlandaises** avec Martine Riou.

Toutes ces activités ont vu une augmentation des élèves dans chaque cours, et connaissent un véritable succès.
Notre **Fest Noz** 2016, avec un plateau extrêmement riche en musique traditionnelle, a fait danser plusieurs centaines de personnes, et connaît toujours la même ferveur.

Pour l'année 2017 le programme des activités est le suivant :
- vendredi 3 février à 20h30 nous fêterons la **chandeleur**,
- vendredi 16 juin à 20h30 le **gala des élèves**, tous auront à cœur de vous faire partager, avec leurs parents et amis, leur passion pour la musique.
- vendredi 30 juin notre **Assemblée Générale**,
- vendredi 21 juillet notre **fest noz** sur le site de **Port le Goff**, nous attendons les bénévoles pour le montage de celui-ci dès le jeudi 20 juillet à 14h, mais aussi sur le site, le soir du 21, pour préparer et servir à tous d'excellentes moules frites, galettes et crêpes, ainsi que quelques boissons.

Toutes ces activités et manifestation sont ouvertes à tous, et nous vous attendons très nombreux.

Et après des vacances bien méritées, nous attendrons à la maison des Associations, tous les adhérents ainsi que les nouveaux, pour les inscriptions et réinscriptions aux différentes activités, dès 14h30, le samedi 9 septembre. Surtout, n'oublions pas les bénévoles sans lesquels rien ne serait possible, et que nous retrouverons pour un repas bien mérité, le samedi 14 octobre dès 19h30 à la salle polyvalente. Nous rappelons également que le CCSG loue deux barnums et un plancher pour vos manifestations publiques ou privées.

Pour tous renseignements contacter :
Françoise Bonniec *(Présidente)* au 02 96 91 74 78
Gérard Leconte *(Trésorier)* au 02 96 91 73 77
Patricia LE JUNTER *(Secrétaire)* au 02 96 92 77 48

Le Centre Culturel de Saint Guénolé vous souhaite une excellente année 2017.

Françoise BONNIEC, *Présidente*

LE JARDIN D'ÉDEN

Le Jardin d'Éden s'est placé sous l'aile de l'association d'artistes Ar Royo avec laquelle il organise des manifestations. Il réunit les jardiniers amateurs ou pas, soucieux de cultiver leurs parcelles dans un esprit festif de convivialité et d'échanges intergénérationnels. En période d'activité, ils se retrouvent le dimanche après-midi pour papoter, goûter, préparer des actions et même jardiner. Venez leur rendre visite avec un bout de gâteau ou pas.
À chaque saison son programme et ses occupations…

La saison hivernale signe le repos végétatif et le Jardin d'Éden n'y échappe pas ! Ici et là, des parcelles se vident de leurs légumes, d'autres avaient d'ailleurs pris de l'avance car, dès la fin de l'été, elles s'étaient dépêchées de se faire oublier, en se laissant recouvrir sous une abondante végétation de sauvageonnes !
Mais ne vous laissez pas berner : Les jardiniers sont toujours actifs !
Les nichoirs : pour fêter l'endormissement provisoire de la nature, les jardiniers se sont investis dans la fabrication de nichoirs artisanaux afin de pouvoir accueillir, dans les meilleures conditions possibles, toutes les différentes espèces de mésanges de nos contrées : bois non traité (épicéa 15 € et douglas 18 €), entrées adaptées à la taille de l'oiseau et décoration attractive, estampillée du fameux Jardin d'Éden, afin que chacune puisse choisir la maisonnette qui lui sierra le mieux ! 8 nichoirs ont été vendus sur les marchés de Noël de Trélévern et de Plouguiel. Quelle merveilleuse idée de cadeau. Admirez-les sur le site !
Vous pouvez en commander un auprès de Loïc (06 23 55 62 21) ou de Cathy (06 71 82 69 05) ! Mais ne tardez pas trop car les oiseaux ont besoin de temps, avant de se décider pour leur future maisonnette. En outre, l'hiver est la période optimale pour les visites !
Petit scoop de notre ami François, de l'Île Grande : plusieurs oiselles se sont succédées, dès le lendemain, pour inspecter le nouveau nichoir qu'il a installé dans son jardin !
L'eau au jardin d'Éden : ça y est, une pompe à main a été installée et raccordée au puit en septembre dernier. Moyennant un peu d'exercice, elle nous permet de remplir nos arrosoirs pendant les saisons sèches qui sévissent si souvent sous nos latitudes.
Les perspectives 2017 :

- **La cuve :** en appoint de la pompe, les jardiniers prévoient de raccorder une cuve – cadeau des Caves du Trégor – au tuyau de la gouttière de l'ancien presbytère. Merci à l'évêché de Saint-Brieuc qui nous a donné son autorisation. La cuve a été réduite en hauteur. Reste tout de même à faire une dalle dans le coin Nord-Ouest du terrain pour la supporter. Une bétonnière et son propriétaire sont déjà disponibles (merci Hervé). La vente des nichoirs permettra d'acheter sable et ciment. Nos compères artistes d'Ar Royo se chargeront ensuite de décorer le réservoir afin de l'intégrer au joli mur de pierre.
- **Le cabanon :** nos membres et des amis randonneurs – merci Bernard et Brigitte ! – nous ont fait don de matériel de jardinage qu'il faudrait bien mettre à l'abri dans un cabanon. Loïc devra s'atteler à la demande de travaux dès qu'il aura pu se séparer de sa machine à bois (nichoirs). Cette modeste construction devra bien sûr s'intégrer au paysage.
- **Les bacs à planter** en hauteur seront déplacés plus près de l'entrée du foyer logement afin d'être accessibles à nos voisins à mobilité réduite.
- **Diverses actions festives** en collaboration avec nos amis d'Ar Royo sont en préparation mais il est encore trop tôt pour les évoquer.

Contact : Cathy au 06 71 82 69 05, référente du Jardin Partagé
http://jardindedenentrevou.free.fr/

LE DÉFI DES FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE PASSE AUSSI PAR TRÉVOU

Le Défi des Familles à Alimentation Positive est lancé dans le Trégor. Le principe du défi est simple : des équipes d'une dizaine de foyers (personnes seules, couples, foyers avec enfants) se regroupent pour relever le défi d'augmenter leur consommation de produits bio locaux tout en conservant un budget constant et en se faisant plaisir ! Il s'agit d'un accompagnement gratuit avec au programme : visites de ferme, échanges avec un diététicien-nutritionniste sur l'intérêt des produits bio locaux et leurs apports nutritionnels, cours de cuisine, jardinage, trucs et astuces pour consommer bio sans se ruiner…

41 foyers trégorrois participeront à ce défi qui a connu un véritable succès en pays briochin l'an passé. Plusieurs membres des « Choux-Marins Ruches » (pas les sous-marins russes), les Abeilles Gourmandes de Penvénan et les représentants de la Maison de l'Agriculture Biologique des Côtes d'Armor (MAB22) se sont rendus à la ferme « Dolmen & Potager » de Guillaume Troadec à Trévou-Tréguignec. Ils ont découvert que même en période hivernale il est possible de trouver un assortiment de plus d'une trentaine de légumes bio en vente directe. Agathe Perrin de la MAB22 a expliqué que l'objectif du défi est de manger bio et local de manière saine et équilibrée pendant plusieurs mois en se faisant plaisir et sans augmenter son budget. Rendez-vous dans quelques mois pour les résultats.

Vente directe à la ferme le mardi et le vendredi de 16h à 19h.

LES PITCHOUNES

L'association Les Pitchounes de Trévou-Tréguignec a maintenant 8 ans. Elle a été créée par des assistantes maternelles. Elle a pour objectif d'offrir des activités manuelles et créatives, des sorties, des séances d'éveil pour accompagner au mieux les enfants dans leur développement et leur épanouissement. Le coût de l'adhésion est de 12 € pour l'année. Le montant est dégressif pour les fratries.

Les séances d'éveil sont au programme tout au long de l'année :
L'éveil à la lecture une fois par mois à la médiathèque de Trévou-Tréguignec, séances animées par Mme Christine Vannier. Les ateliers « sensatouti » au Bois Riou et sur les plages de la commune pour une découverte de façon ludique de la faune et la flore. « Les racontines » un mélange d'histoires, de chansons et de musique, ateliers animés par Melle Julie Feunten. Cette année, les ateliers motricités fines ont été remis. L'espace motricité à Louannec et l'espace Relais Parents Assistantes Maternelles une fois par mois à notre salle sont animés par Mme Jakline Prigent.
Nous célébrons chaque fête du calendrier.
Dégustation de la galette des rois, Mardi gras, Pâques, Fête des Mères, Fête des Pères, la Fête de la musique, Noël.

MANIFESTATIONS POUR 2017 :
Une vente de chocolats de Pâques ; un bal à papa aura lieu le 21 mai 2017. Il sera animé par l'orchestre Danielle Nicolas. Les bénéfices nous permettront de continuer à financer nos diverses sorties, activités et de concrétiser de nouvelles idées d'animations.

Christelle GENTRIC, *Présidente* - 02 96 15 19 48 (entre 14h et 15h30)

LES ENFANTS DE TRESTEL

Cette année a été pour l'association une année chargée de belles rencontres, de riches échanges, de merveilleux projets grands et petits. Donateurs, Adhérents et Bénévoles vous avez, grâce à votre générosité et votre solidarité, participer grandement au bonheur des 130 enfants hospitalisés sur l'hôpital. Merci à vous pour votre générosité et votre engagement. Grâce à vos dons, nous avons pu financer de nombreux projets et surtout deux grands projets qui nous tenaient à cœur.

- La balançoire adaptée aux fauteuils roulants (un grand merci à la Mairie de Trévou d'avoir participé d'emblée à ce merveilleux projet).
- Une nouvelle joélette qui permet aux enfants de participer aux courses de la solidarité.

La balançoire est déjà très fréquentée et de voir le bonheur et d'entendre le rire des enfants nous réchauffe le cœur.
Nous avons eu la chance cette année d'avoir des bénévoles très actifs, ce qui a nous permis d'être plus présents sur les manifestations de nos donateurs et d'apporter notre aide. Cela nous a apporté beaucoup de bonheur car nous avons fait de belles rencontres. Nous continuons également à produire des objets que nous vendons sur notre stand. Nous ne sommes plus un réceptacle, mais nous sommes aussi acteurs, comme les donateurs. Nous avons encore de belles idées pour ce printemps. Nous vous les dévoilerons lorsque nous aurons fini d'élaborer notre beau projet.
Pour tous ceux qui ont du talent, de la générosité, de l'envie de donner d'eux-mêmes, venez nous rejoindre pour participer à cette grande chaîne de solidarité ou simplement en versant 5 € pour adhérer à l'association et participer à la réalisation de nouveaux projets pour donner du sourire à nos enfants et les faire grandir à leur rythme.
Nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui aura lieu le 10 mars 2017, à 18 h 30 à la Salle Polyvalente de Trévou-Tréguignec.

Vous pouvez également consulter notre site :
« facebook enfants de trestel » ou nous contacter par email : **enfantsdetrestel@free.fr**

Dany CABEL, *Co-Présidente*

gan ASSURANCES
Yvon DÉBORDÈS
Christophe RIBAIMONT
2 agents à votre service
Sarl DÉBORDÈS RIBAIMONT ASSURANCES
10 AVENUE ERNEST RENAN • CS 20218 • 22302 LANNION
Tél. 02 96 37 40 57 • Fax : 02 96 46 54 03
cabinet.dra@gmail.com • http//www.assurances-debordes.com
www.orias.fr • N°Orias : 13008886
Siren : 793989385

MENUISERIE
Jean-Pierre LEGENDRE
Artisan Fabricant Bois
TOUT AGENCEMENT
intérieur et extérieur
POSE PVC - ALU
SAINT-GUENOLÉ - 22660 TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
02 96 91 75 22 - menuiserielegendre22@orange.fr

Au fil du temps
Pour que vos vêtements durent longtemps
Couture et entretien du linge, sur RDV !
A votre domicile
Je répare, raccommode, reprise, marque, brode, customise ... sur tissu, tricot.
Pour me contacter :
06.24.32.08.52
aufildutemps22@orange.fr
Règlement CESU

LES DIMANCHES DE TRESTEL

Je ne présente plus « les Dimanches de Trestel » qui sont maintenant connus et appréciés bien au delà des limites de la commune et de l'arrondissement. Comme chaque année les bagads et les groupes de musique bretonne (sélectionnés par Noël Prat) ont ravi les nombreux spectateurs autochtones et estivants. Le marché nocturne a lui aussi bénéficié de l'affluence. La météo nous a été favorable cet été et le succès a été au rendez-vous.
Je voudrais remercier les nombreux bénévoles qui nous aident lors des manifestations et sans qui nous ne pourrions organiser ces dimanches. Merci au bureau de l'association qui donne son temps sans compter, dans un esprit de chaude camaraderie, et à la municipalité pour son soutien logistique.
La bonne santé financière des Dimanches de Trestel nous a permis cette année d'aider par un don de 200 € une association caritative, « Ouvrir les yeux », représentée par Mikaël Balcou.
Déjà nous regardons en direction de l'été 2017. Les DDT auront lieu les 22 et 29 juillet et les 6 et 13 août.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2017.

Bernard Descamps, *Président*

RANDO NATURE

Le 15 mai dernier, la 17e édition de Rando Nature avait connu un franc succès à Port L'Epine. En quelques chiffres, Rando Nature 2016, c'est 203 coureurs, 255 marcheurs et plus de 250 repas. Le 8 septembre dernier, l'association avait réuni les représentants des communes de Trévou-Tréguignec et Trélévern, les bénévoles et sponsors à la salle polyvalente de Trélévern pour la traditionnelle cérémonie de remise de chèques aux associations bénéficiaires. Michelle LE CUN, Présidente, a tenu à remercier vivement les élus des deux communes, les services techniques et administratifs pour leur aide précieuse et leurs compétences, les diverses associations pour le prêt de matériel, les sponsors et enfin la centaine de bénévoles, fidèles, pour assurer le confort et la sécurité du public et des participants. Côté finances, les bénéfices se sont élevés à 4950 €.
L'association a décidé de mettre 550 € de côté pour répondre à une demande ponctuelle telle une catastrophe ou événement de la vie. Ce sont donc 4400 € qui ont été distribués : Les Enfants de Trestel 450 €, l'école de foot du FCTT 450 €, l'école St Michel 300 €, la banque alimentaire de Lannion 1000 €, le RPI de Trélévern-Trévou-Tréguignec 700 € et l'association BASE au Bénin 1000 €.
Un coup de cœur a été attribué à l'association baptisée « Une IRM pour Le Trégor » qui a reçu 500 €. La soirée s'est poursuivie autour d'un repas.

GARDENNOU AN TREOU

L'association qui a pour vocation l'entretien du petit patrimoine et notamment des chemins de randonnée, lavoirs, fontaines... est toujours très active et vous propose de les rejoindre :
- pour l'entretien du petit patrimoine, rendez- vous le mardi à 14h sur le parking de la mairie. **Contact : Nicole au 06 22 26 58 29.**
- pour le débroussaillage des sentiers, **contacter David au 06 75 96 36 68**
- pour la randonnée rendez-vous tous les jeudis à 14h sur le parking de la maison des associations (à côté de Vival).
Contact : Jean-Pierre au 06 26 70 68 39

Plusieurs randonnées, ballades culturelles et commentées sont régulièrement proposées aux adhérents. Des nouvelles inscriptions sont prises tout au long de l'année.

Louise-Anne Thiébault, *Secrétaire*

NDLR : nous rencontrons parfois des personnes qui aimeraient que les chemins de randonnée soient encore plus nettoyés et qui, bien qu'ayant du temps ne participent pas à leur entretien... Les membres de Gardennou sont très, très actifs ; le personnel technique communal n'arrête pas ; les nombreux chantiers en cours sur la commune les occupent à 100% même si tout n'est pas toujours visible par les trévousiens. Suggestion des élus : rejoignez vite la dynamique et courageuse équipe de bénévoles des Gardennou !

MIT (MULTIMÉDIA INFORMATIQUE TRÉVOU)

4 nouveaux formateurs sont venus renforcer l'équipe de MIT (Victoire Gaury, Brigitte Nicolas, Jean-Louis Cagnet, Denis Gabillard). Les nouvelles formations sont très demandées (photo, initiation à l'informatique). Nous avons désormais 12 formations assurées par 10 formateurs qui encadrent 80 personnes. MIT est toujours à la recherche de formateurs

et formatrices pour proposer de nouvelles formations (PC, smartphone, tablette...) aux adhérents toujours plus nombreux. MIT a acheté un écran de projection et 2 PC pour commencer à remplacer les anciens postes en proposant dorénavant jusqu'à 9 places dans la salle en même temps. Une exposition photo sera faite les 29 et 30 avril 2017. Le thème reste à déterminer à ce jour.

Le bureau est composé de :
Président : Yannick Le Maguer - Vice-président : Denis Gabillard
Secrétaire : Victoire Gaury - Secrétaire adjointe : Brigitte Nicolas
Trésorière : Marie-José Averlant - Trésorière adjointe : Annick Adam.

Renseignements au 02 96 38 00 65 (Yannick Le Maguer)
yannick.le.maguer@gmail.com

Naissances

29 août	Cléophée, fille de M. David VIGNAL et de Mme Emeline LÉTÉ	13 rue des Prés
17 novembre	Sacha, fils de M. Gilles LE BOUGEANT et de Mme Eileen BEUCHER	5 bis rue de Ker-lliz

Mariages

25 juin	M. Wilfrid CORBION et Mme Christelle PLAPOUS	Chemin de Kerlitous
27 août	M. Pierre Yves COLLET et Mme Nathalie DOROSZ	5 rue de Beg-Ar-Lan
17 septembre	M. Adrien DORGEVILLE et Mme Ekaterina ANTSIFEROVA	9 rue de Kergall
24 septembre	M. Jérôme OLIVIER et Mme Mathilde GUILLET	21 chemin de Kergadic
15 octobre	M. Alexandre BLANCHARD et Mme Emmanuelle GOUPIL	14 rue du Royau

Décès

10 juillet	M. Gérard DELAUNAY	6 rue de Lann-Treiz
6 août	M. Yvon LE MEVEL	4 rue de Saint-Guénolé
6 août	Mme Jacqueline LE VÉZU	37 rue de Kergall
15 août	Mme Christiane PICART	2 rue des Flots
11 septembre	M. Fernand BRICOUT	6 rue de Trestel
24 septembre	M. Eugène LE JORT	80 rue de Saint-Guénolé
2 octobre	Mme Aimée LE GUERN	46 rue de Tréguier
4 octobre	M. Gilles MERCIER	24 rue de Poulpry
21 octobre	M. Joseph CALLEC	74 rue de Poulpry
7 décembre	Mme Marie Claire LE BITOUX	17 bis rue de Trestel

Agenda

Janvier

Ven 6	VŒUX DU MAIRE		S. polyvalente
Sam 7	GALETTE	École de foot	S. polyvalente
Lun 9	GALETTE	Amicale des Anciens	S. polyvalente
Mer 11	BELOTE	Comité des Fêtes	S. polyvalente
Sam 21	REPAS RACLETTE	École St Michel	S. polyvalente
Sam 28	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Comité des Fêtes	S. polyvalente

Février

Ven 3	CHANDELEUR	C. Culturel Saint-Guénolé	S. polyvalente
Dim 5	REPAS DES ADHÉRENTS	Amicale des Anciens	S. polyvalente
Mer 8	BELOTE	Comité des Fêtes	S. polyvalente
Sam 11	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Chausse tes tongs	S. polyvalente
Lun 13	RÉUNION GOÛTER JEUX	Amicale des Anciens	S. polyvalente

Mars

Mer 8	BELOTE	Comité des Fêtes	S. polyvalente
Ven 10	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Enfants de Trestel	S. polyvalente
Lun 13	GOÛTER	Amicale des Anciens	S. polyvalente
Sam 18	REPAS	F.C.T.T.	S. polyvalente
Ven 24	SOIRÉE RÉCRÉATIVE	École St Michel	S. polyvalente

Avril

Sam 1	REPAS CHASSEURS	Les Chasseurs	S. polyvalente
Lun 10	LOTO	Amicale des Anciens	S. polyvalente
Mer 12	BELOTE	Comité des Fêtes	S. polyvalente
Sam 29	EXPO-REPAS	M.I.T.	S. polyvalente

Mai

Lun 8	CÉRÉMONIE DU 8 MAI	Anciens combattants	Mairie
Mer 10	BELOTE	Comité des Fêtes	S. polyvalente
Lun 15	GOÛTER	Amicale des Anciens	S. polyvalente
Dim 21	BAL	Les Pitchounes	S. polyvalente
Ven 26	FÊTE DES VOISINS		S. polyvalente
Dim 28	BROCANTE AU BOURG	Comité des Fêtes	S. polyvalente

Juin

Lun 12	GOÛTER fête des mères	Amicale des Anciens	S. polyvalente
Mer 14	BELOTE	Comité des Fêtes	S. polyvalente
Jeu 15	DÉMÉNAGEMENT-POT	M.I.T.	S. polyvalente
Ven 16	GALA DES ÉLÈVES	C. Culturel Saint-Guénolé	S. polyvalente
Sam 17	FÊTE DE LA MUSIQUE		
Ven 23	ASSEMBLÉE GENERALE	C. Culturel Saint-Guénolé	Maison asso
Sam 24	REPAS CRÊPES	École St Michel	S. polyvalente
Dim 25	KERMESSE	R.P.I.	Ecole publique

Juillet

Dim 2	RANDO NATURE	Rando Nature	S. polyvalente
Sam 8	PARDON DU BOURG	Yaouankis An Treou	S. polyvalente
Dim 9	MESSE 10h30 - REPAS 12h	Yaouankis An Treou	S. polyvalente
Lun 10	CONCOURS DE BOULES	Yaouankis An Treou	Bourg
Ven 14	FEU D'ARTIFICE ET BAL	Comité des Fêtes	Trestel
Jeu 20	LOTO	Amicale des Anciens	S. polyvalente
Ven 21	FEST NOZ	C. Culturel Saint-Guénolé	Port-Le-Goff
Dim 23	LES DIMANCHES DE TRESTEL	D.D.T.	
Jeu 27	EXPOSITION VENTE	Club de créativité	Trestel
Ven 28	EXPOSITION VENTE	Club de créativité	Trestel
Sam 29	REPAS	Plaisanciers du Royau	S. polyvalente
Dim 30	LES DIMANCHES DE TRESTEL	D.D.T.	
Dim 30	CONCOURS DE BOULES	Les Chasseurs	Trestel

SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS

15 SAMU — 115 SAMU SOCIAL — 17 POLICE / GENDARMERIE — 18 SAPEURS-POMPIERS — 112 N° d'URGENCE EUROPEEN

S.N.S.M. Jean-Charles GUILLOU	02 96 23 75 63
MEDECIN : Dr DEHLINGER https://www.monrdv.com/drdehlinger/	02 96 45 35 32
PHARMACIE : Drs Rimbert-Vinagre	02 96 23 72 02
CABINET INFIRMIERES : D. GRANGER - S. CHEDEMAIL - N. DRAINS	02 96 91 73 64
KINESITHERAPEUTE : M. DUPAS	06 71 69 93 69
PSYCHOLOGUES CLINICIENNES : A. FERRON : 06 81 03 39 72 - M. QUEGUINER : 06 84 05 13 41	

SOMATOTHÉRAPEUTE : E. GOURMELEN	06 62 80 55 26
POMPIERS de PERROS GUIREC	02 96 23 20 16
GENDARMERIE de PERROS-GUIREC	02 96 23 20 17
CENTRE HOSPITALIER GENERAL de LANNION-TRESTEL	02 96 05 71 11
CENTRE HOSPITALIER de TREGUIER	02 96 92 30 72
POLYCLINIQUE du TREGOR	02 96 46 65 65
CENTRE ANTI-POISON	02 99 59 22 22

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00 / Permanence le samedi de 9h à 12h.
Tél. 02 96 23 71 92 - Fax 02 96 91 73 82 - mairie.trevou.treguignec@gmail.com - http://trevou-treguignec.bzh

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Tél. 02 96 23 74 32 - Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h et 14h-16h • jeudi 14h-18h30 • samedi 9h-12h

RÉSIDENCE LES GLYCINES Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél. 02 96 91 77 58

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE Ouverture au public : mercredi de 10h30 à 12h - jeudi de 16h30 à 19h - dimanche de 10h à 11h30
Tél. 06 81 82 47 14 et 07 89 69 97 04 - biblio-trevou@orange.fr - www.mediatheque-trevou.simplesite.com

ÉCOLE PUBLIQUE Tél. 02 96 23 77 55 • ÉCOLE PRIVÉE Tél. 02 96 23 71 99 • PRESBYTÈRE Perros-Guirec - Tél. 02 96 23 21 64

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ
www.lannion-tregor.com • Calendrier de collecte des déchets ménagers disponible à la mairie ou sur le site. Renseignement : 0 8000 22 300
Ferraille et encombrants : sur inscription au 0 8000 22 300

DÉCHETTERIE du Dourdu : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h (heure d'été)
lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 13h30-17h30 (heure d'hiver)

QUELQUES NUMÉROS QUI PEUVENT SERVIR

LOGEMENT - HABITAT

POINT INFORMATION HABITAT - LTC
21 rue Jean Savidan - Lannion
Tél : 02 96 05 93 50

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
Permanence : 1er et 3e jeudi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h
RDV au 02 96 46 69 80

ADIL (informations sur le Logement)
Renseignements juridiques ou financiers
Permanences de 9h à 12h
Centre Jean Savidan - Lannion
Tél : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)
Permanence : vendredi de 9h à 12h au Centre Social de Ker-Uhel
29 Bd d'Armor - Lannion
Courriel : clcv-tregpr@tiscali.fr - Site internet : www.clcv.org

UFC QUE CHOISIR (Association de Consommateurs)
Antenne de Lannion
Espace Volta Bât B, 1 rue Ampère - Lannion
Permanence : mardi de 14h à 15h30 et vendredi de 15h30 à 18h30

ERDF-GDF
8 Quai d'Aiguillon - Lannion
Tél : 08 10 73 16.46 - Dépannage : N° Azur : 08 10 33 03 22

SYNDICAT D'ENTRAIDE du Canton de Perros-Guirec
Tél : 02 96 91 00 09

CCAS - Mairie de Trévou - Tél : 02 96 23 71 92

MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES - Tél : 02 96 33 11 11

SOUS-PRÉFECTURE LANNION - Tél : 02 96 46 74 46

CENTRE DE LOISIRS - Tél : 02 96 91 22 25

LES ÉCOLES
RPI Trévou : 02 96 23 77 55 - St Michel : 02 96 23 71 99

GARDERIE MUNICIPALE Tél : 02 96 23 77 55

TRANSPORT

AGGLO'MOBI : 02 96 05 55 55
AÉROPORT DE LANNION : 02 96 05 93 50
SNCF : 36 35

EMPLOI

PÔLE EMPLOI Boulevard d'Armor
MISSION LOCALE pour l'Emploi, pour les 16-25ans
Tél : 02 96 46 40 09 - Courriel : m-l-lannion@wanadoo.fr

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER - Tél : 02 96 0571 11
POLYCLINIQUE DU TRÉGOR - Tél : 02 96 46 65 65

INFO DROIT

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
15 quai Maréchal Foch - Route de Loguivy Lannion
Tél : 02 96 37 90 60

ADMINISTRATIF

CENTRE DES IMPÔTS :
Kroas Hent Perros - Lannion - Tél : 02 96 48 95 94
TRÉSOR PUBLIC :
12 rue 7 îles Perros-Guirec - Tél 02 96 23 20 86

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
39 avenue du Park Nevez - Lannion - Tél : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
Centre administratif et social Kermaria - Lannion

ALCOOL ASSISTANCE/ LA CROIX D'OR
Lannion - Tél : 02 96 91 44 56

PAEJ (Point Aide Enfance Jeunesse)
15 rue des Fontaines - Lannion - 02 96 46 34 43

TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
Trestel CÔTE DE GRANIT ROSE

impressions lannion - 02 96 46 40 94